Le Semeur

BULLETIN DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE
DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE.

SOMMAIRE

Montréal, 1654, rue Ste-Catherine Est.

3e année, Nos 1-2
sept.-oct. 1906

LE SEMEUR

BULLETIN DE L'A. C. J

PARAIT AU COMMENCEMENT DE CHAQUE MOIS.

Abonnements :	Montréal	60 cents
	Canada et Etats-Unis	50 cents
	Autres pays	3 fr.
Un numéro	. . . .	5 cents

Nos collaborateurs doivent adresser leurs articles et toutes leurs communications—notes et nouvelles—à la Rédaction du SEMEUR 473, rue St-Denis Montréal.

Toutes les lettres concernant l'administration du bulletin, abonnements annonces, changements d'adresse, doivent être adressées à M. l'Administrateur du SEMEUR, G.-H. Baril, 1654, rue Ste-Catherine est. Tel. Bell Est 720.

Pour les renseignements touchant l'Association, l'organisation et l'affiliation des groupes et pour les commandes de brochures de l'A. C. J. écrire au *Secrétariat de l'A. C. J.*, 473, rue St-Denis, Montréal.

TYP. ET IMP. A. CHÉNARD, 80, RUE IBERVILLE.

3ème année Nos 1 et 2 Sept.-Oct. 1906

Le Semeur

Nouveau directeur de l'A. C. J.

L'A. C. J. a depuis peu un nouvel aumônier-directeur.

Le Révérend Père Chaput, S. J. nous a quittés pour se rendre en Italie. Ses supérieurs le destinant exclusivement au professorat, l'espoir ne nous a pas été laissé qu'il reprendrait, à son retour, la place occupée par lui au milieu de nous.

Est-il besoin de dire ici toute la reconnaissance des membres de l'*Association* à l'égard du Révérend Père Chaput et combien ils le remercient des précieux services que son dévoûment a rendus à leur œuvre ?

Venu à nous, lorsque nous traversions les difficultés du début, son succès fut de soutenir ceux qui se sentaient faiblir, de travailler généreusement toujours pour que la gelée de l'inconstance ne tuât point la graine. Et si l'A. C. J. connaît une vie longue et prospère, nos successeurs ne devront pas oublier le R. Père Chaput qui aura—deux années durant—donné son talent et son zèle à cette cause chère.

Il est remplacé par le Révérend Père Hermas Lalande, S. J.

Les Jésuites n'aiment guère que l'on dise du bien des membres de leur Compagnie. De crainte de blesser la délicatesse de notre nouveau directeur, nous ne dirons pas tout ce que ses amis attendent de son amour pour les jeunes hommes, de son expérience acquise au

cours de longs voyages. Les membres de l'A. C. J. lui souhaitent la bienvenue et se disent assurés du succès tant que leur œuvre pourra s'appuyer sur ces fortes assises qui se nomment : générosité et dévouement.

Ant. P.

TRAVAUX DU CONGRÈS
de l'A. C. J. (1906)

——o——

DISCOURS DU PRÉSIDENT, ANTONIO PERRAULT

Au début de son discours, le président souhaite à tous la bienvenue ; il remercie Monseigneur Bruchési d'avoir donné une preuve nouvelle et combien significative de son attachement à l'A. C. J., en se faisant représenter à nos séances par M. le Chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval ; il remercie aussi les directeurs des cercles et, en particulier, signale le dévoûment de l'aumônier général de l'A. C. J., le Révérend Père Ch. Chaput, S. J. Puis, le président communique aux camarades les réflexions pratiques qu'ils sont en droit d'exiger de lui. Il continue en ces termes:

" L'an dernier, lors du premier conseil fédéral que nous tenions, j'ai cru devoir redire le motif créateur de notre œuvre et —convaincu qu'elle était une nécessité pour notre race—montrer d'où elle venait et où elle allait. Cette année il importe de préciser davantage ; d'étudier l'économie interne de l'*Association* ; de se bien rendre compte des devoirs que, présentement, elle exige de chacun de ces membres.

Quand les quatre murs de l'édifice ont été élevés et que sur eux a été placé le toit, les ouvriers ne pénètrent-ils pas à l'intérieur pour en solidifier davantage les assises et le rendre propre à l'usage auquel il fut destiné ? Ainsi devons-nous faire.

Il est maintenant permis de proclamer que l'A. C. J. reposant sur des bases sérieuses, est favorablement accueillie de tous les vrais amis du catholicisme et de la nation canadienne-française.

Le malheur à craindre, ce n'est plus que notre œuvre s'évanouisse devant l'indifférence populaire, ni que ce corps s'affaisse faute de bras pour le soutenir, mais bien qu'il se soutienne d'un semblant de vie, ou qu'il s'écarte de sa voie, ou que notre imprudence ne mette sur sa route d'insurmontables obstacles.

Sous le souffle des promoteurs de ce mouvement, une flamme a surgi. Après elle, que viendra-t-il ? La fumée ? ou bien la lumière et la chaleur ?

Nous avons promis qu'il s'échapperait du foyer allumé, il y a trois ans, par de vaillants camarades, non des nuages pour embrumer le ciel de ce pays ; mais des rayons lumineux et chauds ; mais des courants d'air salubre et réconfortant.

Nous avons promis à la race dont nous sommes qu'elle trouverait là, plus tard, autour de ce foyer, des âmes neuves et fortes, soucieuses avant tout de défendre les principes du catholicisme et les traditions du Canada français, de les défendre sans peur, mais aussi raisonnablement, dans l'unique but d'éclairer et d'unir les membres d'une même famille.

Pour ne point mentir à ces promesses, je persiste à croire que le principal but à atteindre c'est que nous, les membres de l'A. C. J. nous ressentions, tout les premiers, la bienfaisante influence des idées

et des maximes de vie, préférées entre toutes ; c'est d'accumuler d'abord en nous-mêmes la sève que nous voudrons utilement répandre au dehors. Et puisque les groupes et leurs cercles d'études sont pour ainsi dire les creusets où nous devons passer, c'est vers eux que doit tendre toute notre sollicitude, c'est au développement de ces centres d'activité et de vie que doivent être consacrées nos énergies.

Il a paru étrange que les cercles d'étude, destinés à devenir les accessoires des groupes, aient surgi les premiers et soient demeurés seuls. Le fait se comprend quand l'on songe qu'il était plus facile de trouver, en un endroit déterminé, une poignée d'amis qui fussent capables de se mettre tout de suite à la besogne, plutôt que d'enrôler toute une troupe qui partageât véritablement nos aspirations. Aujourd'hui il convient de faire davantage.

Nous devons désormais nous efforcer d'attirer auprès des travailleurs, des jeunes hommes qui, ne pouvant pas s'occuper activement des études du cercle, en partageront du moins les idées et profiteront de ses travaux.

Chaque centre d'activité, comprenant groupe et cercle, sera donc constitué à l'image d'un fruit. Il importe que cette enveloppe, que vous mettrez autour du noyau précédemment formé, ne renferme aucun germe mauvais qui puisse être cause de corruption générale. Avec qu'elle grande prudence il faut faire le recrutement et choisir des jeunes pour remplir nos cadres, vous le savez sans doute, parce que vous ne vous méprenez point sur les caractères distinctifs de notre œuvre.

L'A. C. J., on ne pourrait trop le redire, l'A. C. J. n'est pas une association comme une autre ; elle ne ressemble ni à une compagnie d'assurance, ni à une société commerciale. C'est une entreprise

nouvelle dans l'histoire de la race canadienne-française ; une entreprise qui, intelligemment conduite et généreusement maintenue, créera ici une mentalité, contribuera à former des hommes capables de constituer une classe dirigeante, soucieux de commencer chez nous l'éducation démocratique, d'éclairer les couches inférieures de la société, de rendre, en ce pays, le progrès plus réel et plus général par l'application des données du catholicisme à toutes les manifestations de la vie de notre peuple. Pour ne point compromettre ce merveilleux mouvement, il faut à ceux qui lui consacrent leur jeunesse un courage constant, parce qu'il réclame des sacrifices, il faut une certaine orientation d'esprit, une attitude particulière de l'âme que n'ont point, vous le savez, tous nos jeunes compatriotes.

Défions-nous du recrutement *en masse* ; croyons préférable l'enrôlement par unités, au moyen de cette emprise qu'une âme obtient sur une autre âme, au moyen de l'influence que chaque membre peut exercer sur un ami.

En agissant ainsi, nous garantirons la qualité des membres de l'A.C.J. et, du même coup, nous pratiquons cet apostolat social dont nous voulons remplir notre vie.

Ce rôle d'apôtre, cette disposition de l'âme qui porte à s'occuper des autres plus que de soi-même, devient surtout nécessaire quand le groupe est enfin constitué. Tout n'est pas fini alors, puisque tout commence. Sans grande hésitation, l'on se rend à l'invitation faite de se joindre à un groupe ; mais la parole est-elle toujours sacrée et la promesse tenue ?

La jeunesse répond aisément à tous les généreux appels ; mais combien vite se ralentit son ardeur ; qu'éphémères sont ses résolutions et comme son âme est à plaindre de pouvoir si facilement se donner

pour se reprendre tant de fois.

La franchise me force à reconnaître que les membres de l'A.C.J n'échappent pas toujours à cette faiblesse. Il faut donc réagir.

Aux aînés appartient le devoir de stimuler les nouveaux venus, de se tenir constamment en éveil pour que la vie, une vraie vie, circule dans le groupe.

Que souvent les membres s'entretiennent ensembles des motifs créateurs de notre œuvre ; que, par ce moyen, ils acquièrent un vif amour pour elle, empêchent leur esprit de s'en faire une fausse conception et entretiennent très vive la seule lumière qui les doit guider.

De plus grandes difficultés apparaissent encore, lorsqu'il s'agit de faire fonctionner le cercle d'études que doit posséder chaque groupe.

Le cercle d'études ! Voilà bien le point central de l'A. C. J. le sillon, l'unique sillon j'oserai dire, dans lequel, présentement, doivent couler nos sueurs pour qu'elles y fassent germer le plus tôt possible des tiges aux épis pleins et dorés. Il n'est pas nécessaire de faire longtemps partie d'un cercle pour en découvrir l'utilité, comprendre tous les profits que nous pouvons en retirer.

Le cercle d'études, c'est le moyen dont se doivent servir les jeunes qui, le temps du collège fini, veulent travailler d'une façon plus personnelle et partant plus complète à l'enrichissement de l'esprit et à la culture morale. Le soir venu, quand le déclin du jour fait autour des tables les chaises se toucher, ces dix ou quinze laborieux se rejoignent, portant en leur âme une même ambition : celle de se reposer des labeurs du jour en consacrant leurs veilles à l'étude des questions qu'ils devront plus tard s'efforcer de résoudre. Tandis que tant de jeunes hommes courent à des plaisirs étranges, abandonnant le meilleur d'eux-mêmes aux ronces des routes, eux, ces vaillants,

s'éloignent de la foule pour se recueillir et penser, parce qu'ils veulent donner leur avenir à l'action.

Ils ont de bonne heure compris que les précieux services qu'un homme rend à sa race et à son pays, il ne les doit pas à une jeunesse insouciante et molle, faite d'œuvres malsaines et de paroles vides, mais bien plutôt aux heures calmes, aux études continues, aux persévérants efforts, aux sacrifices même de ses vingt ans.

Dans l'A. C. J. les idées, la science, l'instruction acquise doivent être le ferment de vie ; l'association, le moyen ; l'action sociale, le but. C'est dans les cercles d'études que nous acquerrons les connaissances qu'il faut avoir pour efficacement agir en ce pays ;c'est là que nous profiterons des bienfaits qui résultent du groupement et que nous compléterons notre formation sociale, je veux dire notre préparation à l'accomplissement de nos devoirs envers la société.

L'étude est la première raison d'être du cercle et je ne vous ferai pas l'injure de la justifier devant vous qui, depuis des ans, travaillez à l'acquisition du savoir, devant vous qui savez aussi bien que moi en quel grand besoin se trouve notre pays d'avoir des esprits ouverts à la lumière.

D'aucuns nous reprocheront de vouloir faire de l'intellectualisme et confiner dans le cerveau des jeunes toute leur activité. Et, quand cela serait, pour ma part, je n'y verrais pas grand mal. S'il est permis de penser que les Français souffrent d'un excès d'intellectualisme, il est raisonnable de craindre que les Canadiens français ne périssent par manque d'intellectualisme.

N'ayons crainte : nos conditions d'existence depuis trois cents ans et le contact avec la race anglo-saxonne nous ont fait un tempérament lourd, moins apte à l'intellectualité, et, d'ici à longtemps, ne

redoutons point que la culture de l'intelligence ne nous soit fatale.

D'autre part, y a-t-il vraiment danger que les membres de l'A. C. J. se préoccupant d'une manière continue de leur esprit, oublient d'agir au dehors et désertent l'action ? Non, devons-nous répondre, si le cercle est dirigé comme il doit l'être, parce qu'alors il entretiendra la chaleur et non l'indifférence, l'ardent désir de se porter aux utiles batailles, de se donner aux autres et non pas la préocupation de vouloir se retirer en des tours closes.

Et puis—me pardonnent ceux qui ne voient que l'action !—je crois préférable que les membres de l'A. C. J. demeurent de solitaires travailleurs plutôt qu'ils ne fassent de l'action trop hâtive et, pour cela, irréfléchie, maladroite ; plutôt qu'ils ne deviennent de ces gens qui luttent au hasard, discernent mal la valeur des questions, prennent des mannequins d'osier pour de réels épouvantails ; de ces gens qui, sous le prétexte de tout sauver, combattent à tort et à travers, compromettant à jamais les causes qu'ils voulaient pourtant servir.

Mais le cercle d'études ne fournit pas seulement aux aînés le moyen d'approfondir les questions religieuses, sociales, politiques, et, aux plus jeunes celui de mieux connaître et aimer l'histoire canadienne.

Il est un autre avantage qui doit en résulter et c'est le sens social que nous pouvons acquérir.

Le but de l'A. C. J. est de faire de ses membres d'utiles citoyens, de les donner à l'apostolat individuel et surtout à un apostolat social dont les conséquences pourront se manifester publiquement autour d'eux, jusque dans les mœurs et dans les lois de ce pays.

Au préalable, il importe d'acquérir le sens social et vous entendez sans doute par ces mots cette disposition qui porte à chercher, à suivre la trace de nos actes, à nous rendre compte, par l'étendue de

nos responsabilités, de l'étendue de nos devoirs.

Le sens social s'acquiert par l'expérience de la vie ; il se développe par l'effort de notre propre observation et surtout par la pratique de l'association. Le cercle d'études nous rendra, sous ce rapport, grand service.

Très près les uns des autres, les membres d'un même cercle seront en état de constater jusqu'à quel point il est possible à un homme d'agir sur un autre homme. Le Père Gratry disait que "dans sa jeunesse, à la seule vue d'un inconnu survenant dans sa vie, son cœur battait ; il regardait plein d'espoir, plein de l'espoir de trouver un trésor dans cet homme."

Oh ! comme il est à désirer que cette disposition d'âme devienne commune à tous les membres de l'A. C. J. ! Comme il est à souhaiter que les cercles d'études nous fournissent l'occasion de nous approcher des autres, non pour les assujettir à nos manières de voir et de comprendre, mais plutôt pour réveiller leur âme, leur apprendre à penser dans le seul but de découvrir la vérité, dans l'unique désir de la fidèlement servir, une fois qu'ils l'auront découverte.

Que nos groupements servent donc à débarrasser notre nature de cette tendance au despotisme et à l'intolérance qui est commune à tous les hommes venant en ce monde ; qu'ils soient pour nous un moyen de s'élever au respect vrai et effectif du droit et de la conscience d'autrui ; qu'ils préparent à ce pays des citoyens remarquables par l'ampleur de leur amour pour les âmes, remarquables sans doute par leurs idées, mais aussi par la manière de les répandre, manière uniquement empreinte de la passion d'éclairer et d'unir.

Ah ! si nos cercles sont de la sorte compris, ne nous apporteront-ils pas, au point de vue social, une utile méthode de formation ?

Ne nous feront-ils pas toucher du doigt l'universelle interdépendance des hommes, le besoin qu'ils ont les uns des autres, la force qu'ils acquièrent en s'appuyant sur la charité et la cohésion.

Voilà, chers amis, les réflexions que m'ont suggérées les mots "groupe et cercle d'études." Laissez-moi ajouter qu'à mon humble avis, tous nos efforts doivent se concentrer sur ce centre d'activité, que c'est le seul terrain où, à l'heure actuelle, se doive exercer notre action.

Nos constitutions affirment que le but de l'A. C. J. c'est de préparer les jeunes à une vie efficacement militante, au grand profit de notre religion et de notre patrie. Nos statuts ajoutent, il est vrai, qu'un autre motif de notre œuvre c'est aussi de porter la jeunesse à la défense des intérêts religieux et nationaux.

Mais vous admettez, n'est-ce-pas? que la lutte publique ne peut être exigée que de ceux qui sont en état de manier les armes.

De bonne grâce, je me soumets à la logique dont les rédacteurs de nos statuts ont fait preuvre en mettant la préparation en tête de nos devoirs, puisqu'ils avaient reconnu que nous ne sommes par prêts à défendre les grandes causes qui nous sont chères. Et après cela n'est-il pas rationnel de résumer l'objet de l'A. C. J. en cette formule-ci : " Action après formation."

Analysant l'ouvrage de Joachim du Bellay "Défense ou illustration de la langue française, " Ferdinand Brunetière reproche deux défauts à cette œuvre : " C'est, écrit-il, un livre du XVIe siècle et c'est un livre de jeune homme. "

La première de ces ombres vous laisse indifférents et pour cause : passons.

Mais la seconde? En imputant à faute au vieil auteur français

d'avoir produit une œuvre de jeune homme, l'éminent critique et penseur qu'est M. Brunetière n'a-t-il pas émis une idée générale, parfaitement juste, applicable non pas seulement aux faiseurs de livres, mais encore à tous les hommes qui veulent déterminer autour d'eux une onde morale, agir sur l'âme d'un peuple et mettre une réelle empreinte sur le sol de leur pays ?

Nous ferons œuvre de jeune homme et partant sans grand effet, voire même infructueuse, nuisible peut-être, si, incapables de maîtriser l'impatiente ardeur de notre âge, nous nous jetons trop tôt dans la mêlée. Notre intelligence, insuffisamment mûrie, proposera alors des solutions qui n'auront pour base ni l'étude, ni l'observation, ni même une pensée droite ; ou bien, ce qui sera pis, nous jouerons le rôle de phonographes, répétant des idées qui seront le reflet d'un cerveau étranger au nôtre, des idées qui n'auront rien de notre âme, rien de notre vie, rien de nous-mêmes.

Ce n'est point ce piètre résultat que nous désirons avoir et, pour en préparer un meilleur, nous sommes résolus, n'est-il pas vrai ? de rester en arrière et dans l'ombre. En agissant ainsi, soyons convaincus que nous garderons une attitude naturelle et raisonnable.

Ceux d'entre vous qui eurent le bonheur de naître sur les bords du Saint-Laurent, se sont plu souvent sans doute à jouer sur ses grèves. Que de fois ils ont dû remarquer ce phénomène que nos paysans ont joliment nommé : le montant et le baissant.

Ce besoin, commun aux fleuves et aux mers, est l'image d'un phénomène universel : la concentration et la dilatation. La vie de l'homme n'en est pas exempte, et celui qui veut donner sa pleine mesure doit faire de son séjour terrestre deux parts : la concentration et la dilatation.

Nous sommes encore à vivre la première de ces phases: recueillons-nous donc ; étudions, observons et quand l'heure de la dilatation aura sonné—ne la hâtons pas, elle viendra inévitablement — le Canada trouvera dans les membres de l'A. C. J. des hommes pleinement hommes, des citoyens utiles et non point des fruits secs.

Si la formule du cardinal Newman est vraie, à savoir " qu'une âme qui s'élève peut soulever le monde, " qu'elle œuvre forte et durable accompliront nos âmes, oh ! mes chers amis, si pour plus haut s'élever et plus largement se dilater elles ont eu le courage, aux jours de leur jeunesse, de se refermer, de garantir ainsi leur germes contre le soleil brûlant des disputes publiques, si elles ont eu le ferme vouloir de les développer, ces germes, de les mutiplier par la pratique sincère des doctrines du Christ Jésus, par l'intégrité de leur vie, par l'étude constante des hommes et des impérissables principes qui les doivent guider. "

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DE L'A. C. J.

M. le Président,

Camarades,

A la réunion du conseil fédéral de l'an dernier, nous avions le plaisir de constater ensemble les sensibles progrès accomplis par notre association durant les douze premiers mois de son existence.

Nous émettions ensemble un vœu : nous désirions la marche assurée dans cette voie du progrès, où nous étions déjà si hardiment avancés, et ce qui mieux est, nous le voulions fermement. Notre vœu s'est réalisé, nous avons su tenir. Le champ d'œuvre ouvrait

vastes devant nous ses horizons ; il va sans dire que nous ne les avons pas embrassés dans leur étendue plénière ; loin de là, et tant mieux !

Toute œuvre sérieuse et bonne rencontre à ses débuts des difficultés et des revers multiples, qui redoublent la persévérante ténacité de ses adeptes, et dès lors elle croît et prospère en proportion de l'énergie donnée. Le succès adéquat trop vite obtenu fait se ramollir l'ardeur de la lutte, et l'œuvre trop vite grandie avorte incessamment. Oui, les horizons étaient larges devant nous ; nous y avons fait un bon pas, mais de manière sûre et lente. Nous avons calculé notre élan, et nous avons franchi la distance que nous permettaient nos ressources.

Nos moyens d'avancement étaient d'accroître le nombre de nos membres, de fortifier et de faire vivre les groupes déjà existants, et d'en fonder de nouveaux. Il restait le Semeur, que nous devions nous efforcer d'améliorer sans cesse, et dont il fallait répandre la circulation. Le camarade Baril est plus en mesure que moi de vous exposer brièvement la situation de notre bulletin et de vous en faire constater les progrès. Je passe donc sous silence ce moyen d'action dernier cité, et je ne m'arrête qu'un instant sur les autres, pour vous mettre devant les yeux quelques chiffres qui vous feront comprendre bien nettement l'ouvrage effectué depuis la dernière réunion.

Pour ce qui est du nombre des membres, il offre une augmentation d'assez bon augure ; le 25 juin 1905, nous étions 580, tandis que cette année, à même date, nous sommes environ 825.

Le nombre des groupes présente un accroissement plus remarquable : comptant 14 cercles l'an dernier, l'A. C. J. renferme aujourd'hui 25 cercles régulièrement constitués et affiliés : ce sont les cercles Saint-Louis, Plessis, Laval et Goyau de Montréal ; les cercles Loyola,

St-Yves, Crémazie de Québec ; les sociétés St-François de Salles, et Laval du Petit Séminaire de Québec ; le cercle Duhamel d'Ottawa ; le cercle LaRocque de Sherbrooke ; le cercle de St-Hyacinthe ; le cercle St-Michel de Joliette ; le cercle St-Jean-Baptiste du collège St-Laurent ; le cercle St-Augustin de Lévis ; le cercle St-Joseph du séminaire de Rimouki ; le cercle St-Viateur du collège de Terrebonne ; le cercle Morin du collège Ste-Marie de Beauce ; le cercle St-François-Xavier du collège de l'Assomption ; le cercle Bourget du collège de Rigaud ; le cercle St-Jean-Baptiste de la Salles du collège de Varennes ; les groupes ou académies des collèges de Trois-Rivières, de Nicolet, Sainte-Marie de Montréal, et du séminaire de Ste-Marie de Monnoir.

Deux cercles, représentés ici à la réunion de juin dernier sont malheureusement disparus ; des circonstances difficiles les ont fai péricliter à notre grand regret. Ces vides, comme vous l'avez pu constater, ont été amplement comblés, et le nombre des cercles est aujourd'hui presque le double de celui qu'il était en 1905. La plupart de nos grandes institutions comptent aujourd'hui chacune un groupe et nous osons espérer que les quelques retardataires suivront sous peu l'exemple et viendront grossir de leurs recrues la phalange de plus en plus compacte des jeunes de l'A. C. J. En dehors de nos collèges, outre les deux groupes universitaires, il existe sept cercles d'études qui fonctionnent tous avec succès, et nous nous proposons bien d'établir en chaque centre un peu populeux un groupe de l'Association.

Le comité central a tenu sa première réunion au commencement d'octobre ; il s'est résolument mis à l'œuvre dès le début.

Une bonne partie de chacune de nos séances était employée à

la rédaction de notre bulletin. Nous avons même fait quelques tentatives pour obtenir quelques pages d'annonces, afin de pourvoir un tant soit peu aux dépenses occasionnées par sa publication, mais le succès n'a pas semblé vouloir tresser la moindre couronne à nos efforts ; ne perdant toutefois point courage, nous nous promettons de quémander encore l'an prochain; et nous nous souhaitons fort chaleureusement succès meilleur et résultats plus positifs.

Désirant réclamer notre dû et augmenter ainsi légitimement et à juste titre nos ressources, nous avons étudié les moyens de percevoir les abonnements et les contributions échus ; nous avons cru bon de faire insérer, comme vous l'avez pu remarquer, quelques avis dans le "Semeur" demandant règlements des comptes, et d'adresser, autant que faire se pouvait, une petite note aux débiteurs négligents. Ce double procédé a eu pour effet de réveiller quelques oublieux, mais n'a point donné tout ce que nous en devions attendre. Encore à l'heure qu'il est nous possédons de nombreuses créances, qui menacent de s'éterniser. Mais ceci est du ressort du trésorier, et je ne désire aucunement empiéter sur le bien d'autrui.

Toujours dans le but d'alimenter notre Pactole qui se desséchait, nous avons maintes fois songé à donner quelques séances publiques au profit de l'Association, mais toujours des circonstances adverses sont venues contrecarrer nos projets de fortune.

Dès septembre les rapports des cercles nous arrivent nombreux et de toutes parts aussi, une ardeur nouvelle semble raviver, après les mois de vacances, le souffle de vie quelque peu ralenti durant juillet et août. Les nouvelles indiquent partout une volonté bien arrêtée de travailler et de faire quelque chose. Chaque mois la chronique, toute remplie d'intéressants rapports, nous fait voir la vie dans l'Associa-

tion, et stimule l'ardeur justement jalouse de chacun des cercles : pas un ne se veut laisser devancer.

Les divers secrétaires correspondants se sont montrés assez réguliers dans l'envoi des comptes rendus, et nous leur devons certes de sincères félicitations.

Tout de même nous aimerions voir chaque mois quelques mots sur tous les groupes sans exception, et nous souhaitons que durant l'année prochaine pas un secrétaire ne faille à son devoir.

En outre des procès-verbaux, des travaux accomplis de part et d'autre j'ai dû, en ma qualité de secrétaire, enregistrer chaque mois l'affiliation d'un, souvent de deux cercles nouveaux ; cette prospérité continuelle avivait nos espérances et stimulait nos énergies.

Aux dernières séances, l'importante question de la réunion du conseil fédéral a pris nos loisirs. L'organisation cette année en a été moins pénible, et nous n'avons eu qu'à suivre, à peu de différence près, les tracés de l'an dernier: l'on acquiert beaucoup par la pratique et l'expérience. Toutes les décisions du comité à cet effet ont été publiées dans le " Semeur, " et tous les moindres détails de ses résolutions vous ont été communiquées dans sa circulaire. Tout cela est donc choses connues, et point n'est besoin pour moi d'insister inutilement.

Nous avons cru opportun d'adresser, à l'occasion des luttes antireligieuses de l'heure actuelle en France, quelques mots de sympathie à l'Association Catholique de la Jeunesse Française, ainsi qu'aux jeunes gens du Sillon.

Nous avons reçu à cette occasion des remerciements de M. Marc Sangnier, mais nous attendons encore un accusé de réception quelconque de M. Larolle, le président de l'A. C. J.

Une autre décision, que vous connaissez déjà tous, a été de publier dans le Semeur une note relativement à la campagne anti-alcoolique, entreprise par notre clergé à travers toute la province. Nous avons cru que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française ne devait pas tirer de l'arrière au milieu d'un mouvement aussi profondément patriotique et social, qu'au contraire ses membres devaient y participer et apporter leur généreux concours en autant que ce leur serait possible.

Il est nombre d'autres détails d'administration intérieure, détails de simple routine qui n'offrent aucun intérêt pour vous et qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer ; je vous en fais grâce avec la meilleure volonté du monde.

Le comité a tenu ses séances régulièrement le deuxième jeudi de chaque mois ; il nous a fallu en plus convoquer quelques séances surnuméraires afin d'expédier toute la besogne.

Nous avons eu en tout onze séances, toutes bien remplies ; les membres se sont montrés fidèles à chacun de ces rendez-vous, et je dois dire en toute sincérité que les rares absences ont été motivées.

Comme vous le voyez, camarades, l'Association n'a point rétrogradé ; bien au contraire, elle s'est affermie et s'est développée.

Elle s'est acquis de nouvelles recrues, et elle a presque doublé le nombre de ses groupes. Ce dernier fait est la plus belle marque de son progrès : le cercle d'études est, en effet, à l'heure actuelle le plus sûr moyen d'action de notre association, mais de même que l'an dernier, je vous dirai qu'il ne s'agit point d'en rester là, d'abandonner la partie, et de se contenter du statuquo. Une œuvre stagnante est une œuvre qui recule. Constatons avec plaisir un progrès qui n'est point l'œuvre d'un optimisme outré, mais qui

repose sur des faits positivement établis, et que cette constatation nous soit un perpétuel encouragement pour aspirer toujours à mieux.

Montréal, 24 juin 1906.

Eugène-R. ANGERS,
secrétaire de l'A. C. J.

Rapport du Trésorier sur l'état de la caisse de l'A. C. J. pour l'année finissant le 24 juin 1906

RECETTES

1°	Balance rapportée de l'année précédente	$338.56	
2°	Cotisation des membres	76.50	
3°	Abonnements au "Semeur"	315.96	
4°	Dons à l'Association	28.00	
5°	Recettes diverses	4.49	
6°	Intérêt sur argent en banque	14.00	777.51

DÉPENSES

1°	Impression du "Semeur"	$ 311.85	
2°	Autre dépenses pour l'administration du "Semeur"	51.64	
3°	Réception des délégués du Conseil Fédéral en juin 1905	17.95	
4°	Dépenses diverses	9.88	391.32
	Balance, surplus des recettes		$ 386.19

Monsieur le Président, mes chers camarades,

Nous avons à notre actif comme vous le voyez la somme de $386.19 : une augmentation de $47.63 sur le surplus de l'an dernier. Ce n'est pas, à mon avis, un merveilleux résultat, si l'on considère l'importance et le développement qu'à pris l'Association dans ces derniers temps. Tant que la caisse a un fond, me direz-vous, elle est digne de considération ; c'est vrai, mais ce n'est pas suffisant et il ne faut pas s'arrêter là. Evidemment je ne suis pas bon prophète, moi qui vous avais promis pour cette année le double du surplus de 1905, si chacun y mettait du sien, travaillait à prendre des adhésions à l'A.C.J., des abonnements au "Semeur" et surtout à bien percevoir ces différentes contributions. Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé, je crois, ce qui arrive dans un grand nombre d'associations et il faut bien en convenir, dans la plupart des sociétés comme la nôtre. Nous avons travaillé, nous avons grossi nos rangs, mais nous avons négligé la caisse, qui elle, n'a pas profité en proportion du reste.

L'on manque de sens pratique, il me semble, et l'on oublie trop facilement que nous sommes sur la terre, qu'il faut vivre sur cette terre et que par conséquent il faut se servir des moyens qui nous sont donnés pour prospérer.

Vous me permettrez de faire quelques observations. Nous avons reçu en cotisations $76.50, ce qui a raison de 25 cts par membres porterait le nombre d'adhérents à un peu plus de 300 ; et cepend'après le rapport du Secrétaire nous sommes près de 800 membres. Si je prends les abonnés du " Semeur ", je constate que nous avons reçu $315.96, ce qui fait 630 abonnements payés sur 950 noms que nous trouvons inscrits dans le registre de notre revue. D'où il résulte que 70% des membres de l'A. C. J. et 33% des abonnés au

"Semeur" n'ont pas payé leur contribution pendant l'année. Cette proportion est certainement trop forte et les trésoriers des différents cercles devraient y voir au plus tôt.

Remarquez, mes chers amis, que je ne veux ici que stimuler votre zèle et nullement vous blâmer ; mais il est important que cette question de la caisse centrale soit bien discutée et bien saisie par nous tous. Nous comprenons facilement au comité que les étudiants ne sont souvent rien moins que cossus. Il faudrait prendre garde, toutefois, que l'apathie, la négligence et le désintéressement à l'endroit de la caisse, ne gagnent les membres de l'Association. Je crois sincèrement qu'une grande partie de nos succès futurs, et nous en aurons j'en suis convaincu, dépendront des fonds dont nous pourrons alors disposer. Est-ce un rève de supposer que nous pourrons un jour agrandir le format de notre revue? Qui sait si d'urgentes nécessités ne vous forceront pas bientôt à collaborer à un journal catholique quotidien ? Les dons à notre œuvre durant cette année n'ont pas été très considérables : $28.00 contre $203.00 l'an dernier. Ici je ferai une suggestion. Pourquoi chaque cercle ne se ferait-il pas un devoir, une règle même de solliciter, de quêter s'il le faut quelques dollars pour l'Association. Je sais que la chose est difficile. L'on comprend facilement dans le monde l'aumône pour une œuvre, je dirai matérielle, la construction d'un hôpital, l'établissement d'un refuge, par exemple ; mais s'agit-il de propager ces idées saines d'un journal qui veut le bien et rien que le bien, l'on s'en désintéresse. En travaillant dans ce sens à changer l'orientation de l'aumône, chez les gens qui peuvent donner, nous comblerions, il me semble, une grosse lacune et la caisse de l'A. C. J. ne s'en porterait que mieux. Si j'appuie sur ces différents points, mes chers amis, c'est qu'il est triste de voir tant de

nobles entreprises péricliter et bientôt disparaître faute de ressources. On n'a pas su se les procurer. Encore une fois, nous voulons vivre n'est-ce pas ? servons-nous de l'expérience des autres et ne renouvelons pas les fautes du passé.

Et puis, il me semble, en terminant, que nos réunions de chaque année ne doivent pas être des réunions d'admirations mutuelles. Chacun doit y aller franchement et dire ce qu'il croit être le mieux pour le plus grand bien de l'Association. Ce devrait être en quelque sorte notre examen de conscience ou selon le mot pittoresque de Windthorst, le grand chef catholique allemand, nos grandes manœuvres annuelles, où le grand état major, (le conseil fédéral) discutent sur la table les plans de campagne de la bataille future, qui ne tardera pas à venir, mais qui j'en suis sûr, nous trouvera prêts et outillés pour la lutte.

Edmond Hurtubise,
Trésorier de l'A. C. J.

Compte rendu du conseil fédéral

L'association catholique de la jeunesse canadienne française a tenu la seconde réunion de son Conseil fédéral, le dimanche 24 juin dernier, dans la salle de l'Union Catholique au Collège Sainte-Marie.

Fidèles à leur programme et à leur jeunes traditions, les délégués des divers groupes ont inauguré la journée par une communion générale. La messe dite spécialement pour eux par Son Éminence Monseigneur Sbaretti, dans la chapelle du collège, s'est terminée par la consécration de l'A. C. J. au Sacré-Cœur, faite à haute voix

par le camarade Perrault, et par le chant du Magnificat. Après un déjeuner tout plein de gaîté et d'entrain, fomentés par la gracieuse hospitalité du Révérend Père Recteur, un tantinet aussi par l'appétit, l'on se mit résolument à l'œuvre.

Le camarade Antonio Perrault, président de l'Association, souhaita la bienvenue au représentant de Sa Grandeur Mgr Bruchési, M. le Chanoine Dauth, aux directeurs des groupes ainsi qu'à leurs délégués exprimant son regret de constater quelques absences : puis par un discours plein de vigueur et d'envergure il souleva l'enthousiasme de ses auditeurs et élargit en eux la conception de l'œuvre éntreprise. Je ne fais qu'énoncer cette chaude allocution, vu qu'elle doit être publiée intégralement dans le Semeur et que tous les camarades pourront de la sorte en apprécier toute la valeur et en retirer tout le bien possible.

Le camarade Eugène Angers lut ensuite le rapport du secrétaire général. De même que l'an passé heureusement, le rapport n'accusait que des succès, réels et corroborés par des chiffres, augurant bien pour l'avenir. La liste des membres s'est allongée, le nombre des cercles s'est accru, et ce qui mieux est, les procès verbaux mensuels des groupes dénotent chez tous un regain de vitalité et un progrès sensible sur l'an passé. Le Semeur même a vu s'augmenter sa circulation.

Le camarade Hurtubise, notre trésorier, nous expose un relevé de compte, où, Dieu merci ! il n'entre point de déficit. L'humble pécule a même grossi quelque peu, et ce pendant que nous publions régulièrement notre bulletin chaque mois.

Vint ensuite la lecture des rapports de tous les groupes, lecture qui prit à elle seule une bonne moitié de la séance du matin, et

toute celle de l'après-midi, ouverte à deux heures, après un court ajournement pour permettre aux membres congressistes d'aller refaire leurs forces et prendre un léger repos. Tous ces rapports montrent que les jeunes de l'Association n'ont pas chômé. On est même surpris de la somme de travail accompli durant les dix derniers mois. C'est là pour nous un encouragement de reprendre dès septembre le travail interrompu par les quelques semaines de vacances, et d'aller encore et sans cesse de l'avant.

Nous avons eu le plaisir d'entendre à tour de rôle les délegués suivants: le camarade G.-H. Baril, du cercle Saint-Louis de Montréal; le camarade J.-O. Léveillé, du cercle Duhamel, d'Ottawa; le camarade G. Lanctôt, du cercle Laval, de Montréal; le camarade G. Bernier, du cercle Loyola, de Québec ; le camarade J.-A. Métayer, du cercle Saint-Yves, de Québec ; le camarade J.-E. Dumas, du cercle Saint-Augustin, de Lévis; le camarade Lucien Giroux, du cercle Goyau, de Montréal; le camarade Arthur Lalonde, du cercle Bourget de Rigaud; le camarade J.-T.-A. Couture, du cercle Plessis, de Montréal ; le camarade Alphonse Élie, du Séminaire de Nicolet ; le camarade V. Richard, du cercle LaRocque, de Sherbrooke; le camarade L. Richer, de Saint-Hyacinthe ; le camarade J.-E. Coderre, du cercle Lemieux, du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir ; le camarade Hector Charland, du cercle Saint-François-Xavier, de l'Assomption ;le camarade A. Savard, de la Société Laval de Québec; le camarade Eugène Morissette, de la société Saint-François de Sales de Québec ; le camarade Émile Côté, du cercle Crémazie de Québec ; le camarade E. Sasseville, du cercle Saint-Viateur, Terrebonne ; le camarade J.-A. Montplaisir, du cercle Saint-Jean-Baptiste, du collège Saint-Laurent.

M. l'abbé Groulx, un ami de l'A. C. J. que nous avons déjà

eu le plaisir de voir au milieu de nous, à la réunion de l'an dernier, nous laisse entendre que les jeunes gens de Vallyfield, quoique n'ayant point de groupe affilié, admirent franchement notre œuvre et sont de cœur avec nous.

Deux étudiants du collège de Chicoutimi, sont venus prendre part à nos réunions: ce sont les camarades Bergeron et Beaulieu. Ils étaient porteurs d'une lettre de M. l'abbé Lapointe, toute remplie d'encouragements à notre égard et de bonne promesses pour l'automne prochain. Espérons qu'en septembre un groupe nouveau viendra se joindre à nous et enrôler ces preux en notre phalange.

M. l'abbé Perrier invité à prendre la parole, nous fit une courte allocution, toute chaude de sincérité et de conviction, traitant du patriotisme dans le véritable sens du mot et, en particulier d'un défaut, chez nous capital, le "dénigrement national," cette manie que nous avons de déprécier tout ce qui est canadien-français, et cette admiration irraisonnée, ce culte sans borne pour l'Anglo-Saxon. M. l'abbé Perrier nous conseilla fortement de persevérer dans notre œuvre et de travailler à relever le niveau de nos compatriotes, spécialement dans le domaine intellectuel. C'est là du patriotisme bien compris.

Ces trop courtes paroles clôturent la seconde séance, après deux bonnes heures de travail.

A sept heures et demie du soir il y eut bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et à huit heures l'on passa dans la salle de réunion pour reprendre et terminer la besogne.

La dernière séance fut consacrée tout entière à l'étude des propositions ou amendements présentés pour la bonne administration de l'A. C. J, et à l'élection des membres du Comité central.

Le Camarade Versailles proposa d'abord que le comité fût au-

torisé à se choisir un agent et à lui payer un salaire fixe, dans le but de le faire voyager, visiter les groupes, faire de la propagande, et collecter les cotisations et les abonnements des retardataires.

Tous les camarades reconnaissent l'opportunité de la motion en elle-même, mais quelques uns s'y opposent vu le manque de fonds.

Le camarade Baril propose alors que le Comité soit autorisé, au besoin, à nommer un visiteur et à lui payer ses frais de voyage.

Après quelque discussion, l'amendement Baril est adopté par 17 voix contre 11, et la motion principale du camarade Versailles est éliminée.

Le camarade Leduc propose qu'au commencement de chaque mois les secrétaires-correspondants des groupes envoient au secrétaire du comité centrale un *canevas* des travaux faits durant le mois précédent, avec leurs divisions et les références aux ouvrages consultés. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le camarade Leduc propose que l'article 12 de la constitution soit l'expresssion d'une réalité et qu'autour des cercles d'études l'on voie s'adjoindre des groupes nombreux et sagement recrutés. Unanimement adoptée.

Le camarade Angers propose qu'aucune motion ne puisse être dorénavant présentée devant le Conseil fédéral, sans qu'avis, de telle motion ait été donné au comité central au moins un mois avant sa présentation et sans que copie de cet avis ait été adressée à chacun des groupes affiliés. Cette proposition est adoptée.

Le camarade G. Bernier présente ensuite une motion pour faire ratifier l'établissement d'un comité régional à Québec. En réponse à cette demande le camarade Lavergne émet un ordre du jour, ratifiant

la création du comité régional et délimitant avec précision les prérogatives de ce comité: tout groupe de la région de Québec reste libre de faire ou non partie du comtié régional, et chacun d'eux ne relève constitutionnellement que du comité central ou du conseil fédéral, quand il se réunit; de plus à l'avenir, aucun comité régional ne sera formé, sans qu'au préalable le conseil fédéral ne se soit prononcé sur le sujet. Cet ordre du jour, donnant à tous satisfaction, est adopté sans objection.

L'on procède immédiatement aux élections. S'élève la question de savoir s'il y aura élections générales ou seulement partielles. La plupart, s'appuyant sur les articles 27 et 34 des statuts, soutiennent que dans les circonstances une élection partielle seule est nécessaire ; d'aucuns, interprétant différemment les deux articles en question croient obligatoire une élection générale ; enfin un tiers parti, réclamait le remaniement complet du comité.

Le Président, désireux d'obvier aux difficultés, se déclara en faveur d'une élection générale.

Le camarade Bernier proposa dès lors la réélection en bloc de tout le comité actuel.

Le camarade Perrault, secondé par les camarades Leduc et Angers, s'y objecta, et demanda le scrutin.

La réélection pour deux ans de chacun des membres du comité recueillit les suffrages de la majorité

Après la proclamation des élus, M. le chanoine Dauth nous adressa quelques mots sur la charité, considérée au point de vue intellectuel, et nous laissa entrevoir la posibilité de la fondation d'un grand journal catholique. Les bonnes paroles furent goûtées à leur juste valeur et chaleureusement applaudies.

Le Président remercia alors en toute sincérité tous les camarades pour la part de chacun au succès de la journée.

Le camarade Lanctôt, secondé par le camarade Morrissette, vota au comité des remercîments pour l'ouvrage accompli duıant l'année 1905-1906.

Puis, la prière faite, les camarades se séparèrent, tous satisfaits du résultat de ces trois réunions, pleins de courage et d'espérance pour le futur, se souhaitant mutuellement le revoir en juin prochain —sinon avant,—après dix nouveaux mois d'aussi productifs labeurs et d'aussi heureux succès que ceux de l'an passé.

Eugène-R. Angers.

Rapport du cercle Loyola

L'année dernière nous avions donné le prospectus de notre cercle, plutôt qu'un véritable rapport; nous avions dit ce que nous nous proposions de faire ; aujourd'hui il nous faut rendre compte de ce que nous avons fait.

Avons-nous réalisé toutes nos espérances ? Avons-nous rempli tous les points de notre programme ? Vous ne vous attendez pas à ce que nous répondions par l'affirmative.

Qui donc ne reste pas au-dessous de son idéal ! Qui ne propose plus qu'il n'exécute ! Pourtant nous avons fait quelque chose, et surtout on a fait beaucoup pour nous. Le cercle Loyola est assurément un des mieux outillés pour le but que l'Association poursuit. Il a un magnifique lieu de réunion; il a une salle de lecture où les amateurs de littérature et de science, surtout de science sociale, n'ont que l'embarras du choix. A côté de la salle d'étude une vaste salle de billards et deux allées de quilles invitent, tous les soirs, à se distraire, de nombreux jeunes gens, qui, sans toujours faire partie de l'Association, sont plus ou moins sous son contrôle et peuvent être considérés comme de futurs

membres de notre groupe. Tout cela recevra, l'an prochain, une organisation plus complète. Rome ne s'est pas construite en un jour. C'est pourquoi il ne nous coûte pas d'avouer que le cercle Loyola n'a pas encore produit de chefs d'œuvre littéraires et qu'il a plutôt tâtonné que travaillé. Ses tâtonnements n'ont pourtant pas été stériles. Avec son concours trois séances ont été organisées dans le but de faire connaître l'A. C. J.

La séance d'inauguration de la salle Loyola, le 24 octobre 1905, où l'hon. Thomas Chapais, avec son éloquence ordinaire, tout en faisant l'éloge de notre Association, nous dit les grandes choses que l'Église et la société attendaient de nous. Dans cette chaude parole nous avons tous puisé le meilleur des encouragements en même temps que nous avons senti l'étendue de nos responsabilités. Quelque temps après le Rév. Père Aumônier, profitait de ses connaissances des pays étrangers, pour promener le public à Constantinople et pour lui faire admirer, à l'aide de projections lumineuses, les monuments de cette ville pittoresque. La soirée était donnée au profit du cercle. Elle nous procura un peu du nerf de la guerre; quelques piastres. De plus un des nôtres ouvrit la séance par une improvisation heureuse sur le but et les aspirations de l'Association. Le 9 février devant le Rév. Père Éd. Lecompte, supérieur de la compagnie de Jésus au Canada, tous les membres de l'A. C. J. se réunissaient, invités par le cercle Loyola. Il y eut, lecture de travaux, déclamation, chant, musique ; le R. P. Lecompte clôtura la séance par une allocution qui contribua à la diffusion des idées qui nous sont chères. Enfin le cercle Loyola a organisé la Convention du 27 mai. Faire fraterniser les membres et les groupes de l'A.C.J. dans notre région, étudier et discuter un programme d'action conforme au but de l'A. C. J. et à nos aspirations, telles ont été les idées inspiratrices de la Convention.

Le cercle Loyola n'a donc pas été tout à fait infidèle à sa devise : Adolescens, surge ! Pouvait-il d'ailleurs ne pas se lever et ne pas agir quand il voyait à côté de lui des cercles nouveaux se fonder, et, à peine nés, se lancer dans la carrière de l'A. C. J. avec un enthousiasme couronné de précoces succès ?

La Convention a eu lieu. Maintenant que sont passés les premiers moments d'enthousiasme—quoique son souvenir soit profond chez ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette réunion toute d'intimité et de camaraderie—

il reste à savoir quelle somme de travail s'y est fait et quelles en seront les conséquences probables sur la vie et l'avenir de l'A. C. J. dans notre région.

La Convention n'a pas été simplement une manifestation bruyante, un engouement passager de jeunes gens, ni—ce qui serait déjà beau—une simple démonstration religieuse ou patriotique, elle a révélé toute l'énergie latente de notre jeunesse, elle a été un réveil, un point de départ d'une nouvelle ère de l'Association chez nous. Dans cette réunion de famille les membres ont puisé une émulation qui promet et laisse même entrevoir les plus féconds résultats. L'Association à affirmé son existence par la création d'œuvres destinées à entretenir au service des groupes québecquois une activité intense, condition essentielle à la vie et au progrès de l A. C. J.

Et d'abord par le comité régional, qui nous semblait être un besoin, ainsi que nous l'expliquerons, dont le caractère et le but sont clairement énoncés dans les règlements qui se lisent comme suit:

Le comité régional, qui est composé de deux représentants de chaque cercle affilié, entend bien n'empiéter ni sur les attributions du comité central de l'Association, ni sur l'autonomie des cercles fédérés. Mais il pourra jouer un rôle utile et bienfaisant, déterminer dans notre région une certaine unité d'action, rendre plus intimes les relations des cercles voisins, prendre des initiatives d'intérêt général, assurer l'exécution d'œuvres qui concernent tous les cercles québecquois et auxquelles le comité central pourrait difficilement s'intéresser d'une façon directe." Le comité régional est né spontanément du besoin que sentaient les groupes d'établir une union plus intime. Le comité entend travailler librement "sans empiéter sur l'autonomie des groupes et surtout sans rompre le lien qui le rattache au comité central." Voilà qui est clair !

Les statuts de notre Association étant calqués sur ceux de l'A. C.J. française, je ne crois pas, qu'on puisse autrement que nos amis d'outre-mer, comprendre le comité régional. Chez nos camarades français le comité a un triple but. Je cite: " Il s'agit d'abord de soutenir les intérêts particuliers des groupes et d'activer leurs travaux. En second lieu d'apporter un concours plus efficace à l'action du comité central et enfin seconder plus rigoureusement, dans la région, les œuvres catholiques et l'organisation sociale, en mettant à leur service une force plus compacte et plus étendue."

Le champ d'action étant moins vaste que celui du comité central son action est plus immédiate et par suite peut être plus efficace. Et puis, quoique nos aspirations et nos tendances soient identiques, un comité régional est plus à même de comprendre nos besoins. Vous voyez l'importance du rôle de ce comité. Dans quelques années, si l'Association avance toujours dans sa marche progressive, il faudra nécessairement quelle se divise en régions sous le contrôle du comité central, mais vivifiés par des comités régionaux. Mais un comité régional n'est pas un organe qu'on impose à un nombre donné de groupes il doit naître de la propre initiative des groupes, le comité central n'a qu'à ratifier ses mesures et lui déterminer un champ d'action.

Le comité régional, dont le bureau est permanent, tout en activant la vie intérieure des cercles, c'est sa première raison d'être, désire correspondre avec les groupes et spécialement avec ceux des collèges qui sont, si je puis m'exprimer ainsi, les noviciats de l'A. C. J. Lorsque les membres quittent l'alma mater où ils ont reçu leur première formation, les groupes comme St-Yves et Loyola, à Québec, offrent à leur initiative un magnifique champ d'action tout préparé. En outre le comité désire pénétrer la classe ouvrière et établir, si possible, des cercles rivaux, pour qu'on sache bien que l'A. C. J. n'est pas une association professionelle, qu'elle n'est pas particulière à telle ou telle profession, mais quelle est ouverte aux bonnes volontés.

Pénétrer la classe ouvrière, c'est se mêler à elle et sympathiser avec elle, c'est montrer qu'on comprend les peines de sa condition; c'est prendre en main ses intérêts; c'est l'instruire, la conseiller contre les démogogues; c'est la guider loin des nuages trompeurs où ceux-ci voudraient la mener ; c'est même lui offrir des services matériels en rapport avec nos moyens , . . enfin c'est y fonder des groupes de l'A. C. J.

Les conférences publiques et un secrétariat du peuple nous faciliteront la tâche.

Mais l'œuvre principale est le bureau de placement.

Voilà pour le travail de la Convention. Les approbations unanimes, aussi sincères que désintéressés, qui nous viennent de toutes parts, montrent l'espoir que l'on fonde sur nous et sur notre œuvre. Et chez les jeunes il indique une préoccupation des intérêts religieux et sociaux plusgrande qu'on pour-

rait le croire. Quand j'ai dit que la Convention avait été un réveil de notre jeunesse je n'ai pas abusé de l'hyperbole. Sans avoir la prétention de tout bouleverser nous ne croyons pas avoir fait œuvre vaine.

Il faut de l'union, mais une union effective, il faut marcher, aller de l'avant, mais avec la doctrine infaillible de l'Eglise pour flambeau

Adolescens, surge! Jeune homme, lève-toi! debout pour l'assaut et la lutte ! Les catholiques ont tenu trop longtemps le rôle effacé de sentinelle, il n'est plus sufisant, aujourd'hui, de rester sur la défensive, il faut prendre l'offensive et porter la guerre sur le territoire même de l'ennemi. Debout! sus à la franc-maçonnerie! sus aux ennemis intéressés qui sont la véritable source de votre faiblesse ! Debout et en avant! la victoire nous attend. Car quel obstacle résisterait à des énergies de vingt ans, qui, tout en comptant sur l'aide d'en Haut, savent s'unir et vouloir.

J. Bernier,
Prés. du cercle Loyala.

RAPPORT DU CERCLE ST-YVES, de l'Université Laval de Québec

Camarades,

Nous arrivons au millieu de vous avec toute l'ingénuité de notre jeune âge. Nous pouvons être considérés comme les cadets parmi vous, nos aînés, puisque comme cercle nous ne comptons que trois mois d'existence.

Depuis longtemps les Étudiants en Droit de Québec, entendaient parler de l'Association Catholique de la Jeunese Canadienne Française, et ils n'avaient pas de notions absolument précises sur le but et le fonctionnement de cette société.

Le 15 février dernier, Monseigneur Mathieu, sur la demande de quelques élèves, convoquait les Étudiants en Droit dans les salles de l'Université et leur expliquait la nature de l'Association. Monseigneur le Recteur recommandait aussi la formation d'un cercle qui serait afflié à l'Association de la Jeunesse Catholique de Montréal.

Un cercle fut formé, et le 12 mars les élections avait lieu. Monseigneur Mathieu fut nommé Président Honoraire, Monsieur J.-E. Prince, professeur d'Économie Politique et sociale à l'Université, vice-Président Honoraire. Le Directeur fut Monsieur l'Abbé B -P. Garneau, spécialement nommé par le Recteur. Sur propositions les officiers suivants furent choisis : Président, Monsieur J. Édouard Fortin E. E. D. Vice-Présidant, Monsieur Alfred Cambray E. E. D.-Secrétaire, Monsieur Lucien Moraud, E. E. D. Secrétaire-Correspondant, Monsieur Jules Poisson, E. E. D. Trésorier, Monsieur Réal Lavergne, E.E.D. Peu de temps après Monsieur Fortin, pour de graves raisons dut abandonner le fauteuil présidentiel, qu'il avait occupé avec honneur, et il fut remplacé par Monsieur J. Alphonse Métayer, E. E. D., le président actuel.

Puis on commença à élaborer les statuts qui devaient régir le cercle, qu'on nomma cercle " St-Yves " en l'honneur de notre futur glorieux patron. Pendant quatre ou cinq séances il fallut travailler ferme pour nous doter d'une constitution, ce qui n'était pas facile, étant considéré que nous avions affaire à de futurs avocats, procureurs et tabellions, qui montaient déjà une assez grande habileté à jongler avec les textes plus ou moins clairs de notre projet de loi. Enfin le 30 avril le cercle recevait et sanctionnait le petit code qui nous régit depuis.

La question de l'affiliation avait été décidée à l'unanimité à la séance du 27 avril, et le secrétaire correspondant fut alors chargé de se mettre en communication avec Montréal pour solliciter cette affiliation.

Nous avons eu au cours du mois de mai, trois séances de discussion. A la première, le camarade Allard, traita la question de l'annexion aux Etats-Unis" laquelle nous donna l'avantage d'entendre l'énonciation de plusieur bonnes idées de la part des membres. Monsieur J.-E. Prince, Vice-Président Honoraire, qui avait bien voulu assister à cette première séance de nos travaux se fit un plaisir de nous parler longuement de la question, et il termina son discours en nous disant que l'annexion immédiate ne pourrait nous être que très préjudiciable.

Dans une séance subséquente, le camarade Cambray, Vice-Président, nous fit l'historique de l'association de la Jeunesse Catholique. Je n'ai pas à m'arrêter sur cette intéressante conférence, car les membres des cercles la trou-

veront publiée " in extenso " dans une brochure parue dernièrement, au sujet de la convention des Cercles Québecquois, tenue à Québec, le 27 mai dernier, à la salle Loyola.

Enfin les camarades Luc Dupuis et Adélard Gilbert, dans une de nos dernières séances traitèrent la question suivante: " Est-il opportun que les sociétés mutuelles aient un secret d'initiation ? " On discuta longuement sur ce point, et tous les membres prirent la parole soit pour énoncer leurs idées soit pour formuler des objections aux conférenciers.

Il nous a été difficile, vu le peu de temps que nous avions, de préparer des questions ayant trait à nos études légales, il nous a fallu prendre des sujets d'occasion. Je crois que nous serons plus heureux l'an prochain, le travail s'organisant déjà.

Notre cercle compte vingt-sept membres actifs, et l'assistance aux séances est en moyenne de quinze. Il y a de l'émulation, et l'avenir du cercle s'annonce sous les plus belle espérances. Nous pouvons déjà constater par nous-mêmes les résultats satisfaisants obtenus depuis que notre cercle fonctionne.

L'état présent du cercle est bien consolant. Il est né viable. C'est ce que nous désirions pour cette année. Il va suivre l'ordre naturel des choses et grandir. Nous n'avons pas encore de caisse, et c'est le trésorier qui est le plus à plaindre des membres du cercle St-Yves.

Voici en quels termes, Monseigneur le Recteur, faisait part au public lundi dernier, à la séance de la collation des diplômes, de l'organisation du cercle d'études de l'Université.

" Un cercle d'étude a été fondé cette année par les Elèves de la Faculté de Droit et affilié à l'Association de la Jeunesse Catholique.

Ce groupe de jeunes gens, sous la direction de maîtres dévoués, veulent étudier à fond des questions sérieuses, s'habituer à réfléchir, à écrire, à s'exprimer sur une foule de sujets importants que leurs professeurs ne peuvent qu'effleurer dans leurs leçons. Un tel cercle bien organisé, bien dirigé, n'est pas seulement un utile complément de l'enseignement et un très bon instrument de travail et de développement intellectuelle, il est encore un moyen des plus efficaces et des plus précieux pour habituer la jeunesse à la parole, à la discussion." Puis, Monseigneur le Recteur, recommande l'étude des questions reli-

gieuses, nationales et sociales.

Voilà le travail de notre première enfance, Puissions-nous avancer et prospérer pour notre plus grand bien et pour l'honneur de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française, à laquelle nous sommes fiers et heureux d'appartenir.

Québec, 19 juin 1906, en la fête de St.-Yves.

J. Alphonse Métayer, E. E. D.,
Président du Cercle St.-Yves, Délégué.

RAPPORT DU CERCLE LAVAL

En automne 1904, s'était fondé, à l'Université Laval, un cercle de diction affilié à l'A. C. J. En automne 1905, pour mieux répondre à l'esprit et à la lettre de l'Association, le cercle de diction a fait place à un cercle d'études régulier.

Ce nouveau cercle, baptisé du nom de Laval, est entré dans la vie active au mois de décembre. Grâce à l'obligeance du vice-recteur, M. le chanoine Dauth, il tient ses réunions à l'Université. Son but, il l'a clairement expliqué dans sa constitution et le voici : faire étudier par ses membres au point de vue du droit les différentes constitutions du Canada et les questions politiques canadiennes.

Les deux premières séances du cercle furent consacrées à la rédaction de la constitution et à l'élection du comité de régie. Ensuite, il y eut quatre séances régulières, où des travaux furent présentés et discutés. A la première, le camarade G. Lanctôt lut un travail sur les traités de Québec, de Montréal et de Paris. A la séance suivante, M. l'abbé Perrier, directeur du cercle, donna lecture d'une intéressante étude sur "le Droit naturel en matière de conquête."

Vint ensuite un travail du Camarade Paquette sur l'acte de 1771, suivi, à la dernière séance, par celui du camarade Meunier sur la constitution de 1774.

Voilà en termes laconiques, l'œuvre du Cercle Laval durant ses cinq mois d'existence. Il compte maintenant douze membres réguliers. En septembre prochain, il espère s'augmenter de plusieurs recrues que lui amèneront les collèges.

Le cercle Laval a fait un excellent début. Cela lui donne l'espoir ou plutôt la certitude de marcher toujours plus nombreux et plus forts dans la voie de l'A. C. J.

Gustave LANCTÔT,
Président.

RAPPORT DU CERCLE GOYAU

Camarades,

Les membres du cercle Goyau nouveau né vous envoient, par la bouche de leur délégué leurs plus sincères saluts.

Né d'hier, le cercle Goyau encore dans sa plus tendre enfance, sourit cependant à la lumière et regarde l'avenir d'un œil serein. Il vit dans l'espérance d'être un jour bien fort et bien constitué. Sa naissance, encore récente, ne lui a pas permis de faire de l'action. Il ne me reste donc, à moi son représentant ici, qu'à vous parler de sa venue au monde.

Témoins de l'importance que prend tous les jours l'A. C. J. française, et heureuses de constater le bien que cette association fait et est appelée à faire à l'avenir, quelques âmes généreuses, pleines de dévouement, et je me permettrai ici de citer leur nom publiquement, ce sont M. J.-E. Costin, notre président, et M. Leduc, notre vice-président, entreprirent de grouper autour d'elles tous les jeunes gens capables de comprendre leurs aspirations, et d'en former des hommes studieux et dévoués, prêts à se sacrifier pour le plus grand bien de leur religion et de leur pays. Leurs efforts ont été couronnés de succès, et vers le milieu de mai, sur la rue St-Jacques, vingt-trois amis répondaient à l'appel fait et se réunissaient pour jeter les bases du nouveau cercle. C'était véritablement encourageant, et tout faisait prévoir un avenir des plus beaux. La première action de ces nouveaux lévites fut de former un bureau de direction afin que conduite par une main sûre la barque du nouveau groupe n'allât pas se briser sur les récifs. Le vote fut paisible. Sortirent vainqueurs de l'urne électorale les noms suivants : Président etc. Un grand pas était fait et désormais le cercle pourrait compter sur ses directeurs dévoués pleins d'ardeur pour la nouvelle cause et

prêt à tous sacrifier pour assurer le succès de la nouvelle entreprise.

Il manquait cependant au cercle un aumônier, cet esprit dirigeant et ses dont les conseils sont nécessaires, je dirai plutôt indispensables à tous ceux qu-n'ont pas l'expérience de la vie. Notre camarade Leduc s'était chargé du soin de trouver un prêtre dévoué et capable de nous consacrer même un temps précieux. Grâce à notre camarade Leduc, qui avait préparé les voies, M. G. Gauthier chanoine et curé de la Cathédrale accédait à notre demande et nous trouvions en lui un ami sincère, plein de dévoument et disposé à nous prêter ses talents et ses connaissances. Nous existions donc mais nous étions sans nom. Il fallait de toute nécessité trouver, un patron. A cet effet une seconde assemblée était convoquée au 18 de ce mois ; 14 frères, nous revenaient encouragés, joyeux et contents discuter sur le nom à donner à notre cercle. Dix hommes bien dignes ont eu leur nom proposé ; la discussion fut longue. Finalement M. Goyau fut vainqueur. Donc camarades vous avez dans vos rangs le cercle Goyau. M. Goyau peut-être n'est pas bien connu de vous tous. Je me permettrai donc d'ouvrir une paranthèse. M. Goyau est rédacteur secrétaire de la "Revue des deux mondes." Ecrivain de valeur, futur académicien déjà il a écrit plusieures entr'autres callenagan religieuse. Il est un franc catholique ; son temps il le consacre aux questions sociales, sujet d'étude que notre cercle se propose de développer. A cette effet nous aurons en lui un ami sincère qui nous portera un grand intérêt. Il importe d'ajouter qu'il est sans cesse en relation intellectuelle avec notre aumônier ce que nous rendra beaucoup de bien. Voilà camarades en quelque mots l'origine de notre groupe. Nous avons fait peu parce que nous ne somme au monde que depuis un jour mais au nom de tous mes amis je peux vous assurer que nous ne serons pas inactifs, nous voulons de l'action de l'activité nous avons surtout à cœur de faire du bien de défendre Dieu et la patrie. Vous pouvez donc compter sur nous ; Dieu sera votre aide et quand sonnera l'heure du combat nous serons à notre poste prêt à livrer l'assaut et faire mordre la poussière aux ennemis de Dieu et du Canada. Bientôt, au mois d'octobre nous commencerons à travailler sérieusement, sans relâche. Déjà deux conférences sont annoncées et les conférenciers promettent d'être a leur poste. Aussi camarades comptez sur nous, nons ne manquerons pas à notre parole.

Président, Costin J. C. ; 1er V.-P. R. Daoust ; 2e V. P. Edmond Ethier ; 1er Sec.-Corresp. Bernard Mélançon ; 2e Sec.-Corresp. Antoine Lamothe ; Sec. Arch. Henri Kuffe ; Trésorier, Lucien Giroux.

Rapport du Cercle Plessis

Révérend Père Directeur,

Monsieur le Président,

Messieurs et chers Camarades,

L'an dernier le " Cercle Plessis "se présentait, timide un peu, devant vous, et il réclamait, en se faisant connaître, la grâce de vos fraternelles sympathies;

Il vous rendait alors, surtout compte de ses aspirations qu'il demandait à vous les semeurs de bon conseils, d'encourager, et au Maître de la Moissons de vouloir bien bénir.

Nous voici de nouveau, Messieurs, heureux de vous montrer que nous vivons, plus heureux de vous assurer que nous avons bonne envie, s'il plaît à Dieu, de ne pas mourrir, oh ! pas du tout !—Qui de vous nous jettera la pierre ?

Nous voulons vivre, car nous sommes bien comptés, trente-deux membres bien actifs et fidèles aux réunions.

Nous ne sommes pas, encore propriétaires, çà viendra sans doute avec le temps ; nous n'avons même pas de salle exclusivement nôtre ; nous logeons, devinez où ? dans un immeuble où de plus superstitieux ne voudraient certes pas avoir feu et lieu . . . aux bureaux mêmes d'une société de pompes funèbres ! . . . Voilà qui est bien macabre pensera-t on ? . . . Pas du tout macabre, messieurs, venez nous voir, le dernier dimanche de chaque mois vers les 3 ou 4 heures de l'après-midi, et vous constaterez, *prima facie* si nous avons dans nos réunions des têtes de croque-morts!

La vie circule dans nos cœurs de vingt ans, le mouvement dans nos discussions ; la bonne humeur, est-ce cela de la mort, osez le dire ?

Croyez-nous, messieurs, rien de moins funèbre, que notre joie, notre entente fraternelle, et notre commune bonne volonté.

Nous nous rappelons même avec un grain de fierté, et pour les prier de nous secourir que les premiers chrétiens, les apôtres, les martyrs, eux non plus n'avaient pas où loger et comme nous se réunissaient pour prier et s'entendre, dans la demeure des morts aux catacombes ? . . . Cependant, comme eux aussi, nous en sortirons dès que nous le pourrons.

Voilà pourquoi, afin de nous procurer des fonds, nous avons projeté de donner une série de séances dramatiques et la première a eu lieu, il n'y a pas encore quinze jours, à la salle de l'Immaculée Conception, chez les révérends Pères Jésuites.

Si le succès favorise nos efforts, et si vous nous faites l'honneur de venir nous applaudir, oh ! quelques fois seulement ! nous serons bientôt chez nous pour vous recevoir.

Dans ces nouvelles salles que nous rêvons en plein centre populaire, nous voulons établir une bibliothèque car les bons livres manquent ; nous aurons aussi des journaux, des jeux ; tout ce qui peut sortir la jeunesse des clubs où elle s'émancipe par trop ; de ses *pools-room* ou elle se gâte ; des auberges ou elle s'abrutit.

Vous pouvez le voir, messieurs, c'est surtout une œuvre de patronage que nous sommes en train de fonder.

Nous attirons à nous de jeunes gens-ouvriers, commis, tous ceux-là, qui une fois, hors de l'école ne savent plus où et comment se grouper.

Pour arriver à ce but moral, nous avons surtout cette année fait de l'art dramatique ; car vous ne devez pas l'oublier, nous n'avons au " CERCLE PLESSIS " ni assez de culture et de formation pour aborder sans risquer de perdre notre temps, les dissertations philosophiques et littéraires . . . et ce ne serait pas le moyen de nous recruter.

Il ne me reste plus, " messieurs " qu'à vous remercier et c'est assurément du fond de l'âme que je le fais.

J.-F.-A. Couture,
Président et Délégué.

Montréal, 24 juin 1906.

Rapport du Cercle Duhamel d'Ottawa
pour l'année 1905-06

M. le Président, Camarades,

L'année qui vient de se terminer a été, certes, une année de progrès. L'œuvre fondée en septembre 1904 au prix d'efforts persévérants a grandi, elle s'est développée et elle est maintenant remplie d'une vie intense. L'an dernier, nous n'étions encore que quinze membres ; aujourd'hui l'Association compte dans la Capitale fédérale trente cinq membres dévoués à la cause si noble de la Religion et de la Patrie. Suivant le vœu du dernier Conseil fédéral, les camarades d'Ottawa appartiennent aussi à la Société Saint-Vincent de Paul.

Pendant les mois de juillet et août, le Cercle a tenu quelques réunions. Le 30 juillet, la question des écoles des Territoires du Nord-Ouest fut mise à l'étude. Quelle est l'exacte signification légale du mot " union " de l'article 93 de la loi organique ? les territoires entrent-ils dans la Confédération en 1875, ou en 1905 lorsqu'ils sont constitués en provinces autonomes ? telles furent les questions discutées. La discussion se continua le dimanche suivant.

Le 27 août, c'est jour d'élections. Les camarades dont les noms suivent sont les officiers élus :

Eugène Léveillé, président.

H. St-Jacques, vice-président.

Olivier A. Dion. secrétaire.

Arthur Patry, trésorier.

Paul Ducharme, conseiller-bibliothécaire.

Le Cercle n'ayant pas encore de local pour tenir ses assemblées bimensuelles, des démarches furent faites auprès de l'Union Saint-Joseph du Canada, et cette société mit gracieusemsnt et gratuitement à notre disposition une de ses salles. On s'y réunit donc pour la première fois le 8 octobre. On commença ce jour une série de controverses intéressantes et animées sur

la question des écoles. Les camarades Saint-Jacques et Boutet ouvrirent le feu, et traitèrent les sujets suivants : le Parlement fédéral avait-il le droit et le pouvoir de légiférer en matière scolaire ? en se tenant au seul point de vue constitutionnel, les catholiques des nouvelles provinces ont-ils droit à leurs écoles séparées ? A une autre assemblée, les camarades Thériault et Lalonde se font une lutte sérieuse : il s'agit de savoir si le gouvernement aurait pu faire adopter, tel que présenté, le premier article 16, ayant rapport aux écoles séparées, du bill d'autonomie. Enfin, le 5 novembre, les camarades Patry et Ducharme nous ont parlé de l'amendement Bourassa, pour rétablir le texte primitif de l'article 16 et de l'amendement Monk au sujet de la langue française. Ces débats, bien documentés, chacun donnant une opinion contradictoire, furent réellement instructifs. Ils étaient suivis d'une discussion générale.

M. l'abbé Sylvio Corbeil vint nous donner, une semaine plus tard, une brillante conférence sur l'école. Dans un magistral discours, il exposa clairement les droits respectifs du Père, de l'Église et de l'État en matière d'instruction.

Après cette conférence, nos études se portent sur la question scolaire de la province d'Ontario, et, tout d'abord, le camarade Saint-Jacques nous fait connaître les pouvoirs du ministre de l'Instruction publique et la division du système scolaire.

Le Cercle est allé au complet, le premier janvier 1906, présenter à Mgr l'Archevêque d'Ottawa ses hommages respectueux et ses meilleurs souhaits. Mgr Duhamel s'est réjoui de voir la jeunesse catholique s'unir pour la défense des bonnes causes et nous a souhaité plein succès, en nous accordant, au nom de S. S. Pie X, la bénédiction apostolique.

Le 25 janvier, les camarades Patry et Séguin ont expliqué et commenté les lois concernant les écoles séparées. Est-ce que les Frères peuvent enseigner dans Ontario sans passer d'examens ? les camarades Lemieux et Perras ont un débat sur cette importante question, le 25 février. Le secrétaire Dion, ayant offert sa démission, le camarade Patry le remplaça au secrétariat, et le camarade Boutet fut élu trésorier.

Le Cercle a choisi pour patron saint Thomas d'Aquin. La fête du grand docteur de l'Eglise tombe le 7 mars. Voulant célébrer dignement sa fête et lui demander sa protection efficace, nous assistâmes à une messe de communion, dite à notre intention par Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Belle conférence le 11 mars par le camarade Lalonde, qui fait l'historique des différentes lois ayant rapport aux écoles séparées, ainsi que des luttes soutenues par les catholiques, contre l'opposition des protestants, pour obtenir leurs écoles confessionnelles. Les lois des écoles publiques et le fonctionnement des dites écoles : tel fut le sujet d'un excellent travail lu par Ducharme à la réunion du 25 mars. Ce même jour, Olivier Dion inaugura avec succès un cours d'apologétique : il définit la Religion et en prouva la nécessité.

Pour aider une œuvre éminemment patriotique, le Cercle Duhamel a souscrit une somme de $100 à l'œuvre du Monument National d'Ottawa.

Les mois d'avril et mai furent consacrés à la préparation de la soirée du 24 mai. Le 15 avril, le Cercle adopta une motion se déclarant partisan et apôtre du drapeau Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens-français. En plus, le 20 mai, les membres parcoururent les rues de la ville, recueillant des aumônes pour les vieillards de l'hospice Saint-Charles.

L'événement le plus considérable dans l'histoire de notre Cercle, pour cette année, a été la soirée qu'il donna, le 24 mai, au profit de la tombola pour l'inauguration du Monument National, sous le haut patronage de Mgr Duhamel et de Sir Elzéar Taschereau. Cette soirée a obtenu un succès éclatant. Il nous a fait plaisir de recevoir la visite des camarades Leduc, représentant le Comité Central de l'A.-C.-J., Henri Bernard et Fernand Roby, délégué du Cercle Saint-Louis.

Le programme cousistait en une pièce en deux parties, intitulée " Le Spleen vaincu ". composée spécialement pour la circontance par M. l'abbé Sylvio Corbeil. La première partie fait connaître le but et les moyens d'action du Cercle Duhamel, la seconde est une causerie sur le drapeau national. Cette pièce est sans contredit un chef-d'œuvre, et est écrite en un style très riche.

La séance fut suivie d'un superbe banquet auquel assistaient Sir Elzéar Taschereau, les membres du clergé et les représentants des diverses sociétés ou institutions nationales d'Ottawa et de Hull. Dans un discours d'une haute éloquence, en réponse au toast du " Clergé "- M. l'abbé L. Corbeil compara au " sourire de Dieu " le drapeau national aux armes du Sacré-Cœur.

On peut dire sans exagération que cette soirée fut un véritable triomphe pour le Cercle, et pour le drapeau canadien-français.

Voilà, M. le Président et Camarades, le travail accompli par notre Cercle pendant l'année 1905-06. Ce rapport ne vous prouve-t-il pas que le Cercle est animé du véritable esprit de l'A.-C.-J. ? En effet, n'a-t-il pas prié, étudié, agi ?

Que nous réserve l'avenir ? Nous ne le savons pas, mais nous continuerons à recruter les jeunes gens choisis pour former un groupe nombreux et uni. Au commencement de l'année, le Cercle s'est donné une devise ; c'est celle-ci : FAISONS BIEN, LAISSONS DIRE. Elle nous trace en quatre mots tout notre devoir. Nous voulons travailler pour les causes immortelles : la Religion et la Patrie. " Nous voulons apporter à la construc-" tion de l'édifice social canadien-français notre part de services, notre part de " souffrances et d'espoirs " (M. Corbeil, Le Spleen Vaincu, première partie) Voilà notre but. Fidèles à notre devise, nous ferons notre devoir malgré les attaques méchantes et injustes.

Camarades, " FAISONS BIEN, LAISSONS DIRE " !

ARTHUR PATRY,
Secrétaire du Cercle Duhamel.

Ottawa, juin 1906.

Rapport du Cercle St-Louis

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Cercle St-Louis. Sans

préambule, je vous fais simplement le récit des travaux que notre cercle a accompli durant 1905-06.

La première séance eut lieu le 13 septembre. Ce fut une séance de réorganisation : notre plan de campagne fut préparé pour l'année et les travaux furent distribués. Afin de répondre au désir de l'Archevêque de Montréal, Monseigneur Bruchési, nous décidâmes d'étudier l'importante question de l'alcoolisme, de faire une série de conférences sur ce sujet et de donner ces conférences devant des réunions d'ouvriers. Notre dévoué directeur le Père Chaput, S. J., prépara lui-même les plans de ces études et nous indiqua, les sources où nous pourrions puiser nos renseignements.

Le 27 septembre, nous nous mettions sérieusement à l'œuvre. Le camarade G. Ménard nous entretint du " rôle du prêtre en politique." Il s'appliqua à nous prouver que le prêtre avait le droit de s'occuper de politique et souvent le devoir. Ouvrant l'histoire, il nous montre que chaque fois que le prêtre s'occupa des questions politiques, celles-ci furent résolues pour le plus grand bien de l'humanité. Enfin il démontra la fausseté de cette maxime moderme " le prêtre à la sacristie."

A la séance suivante, le camarade Turcot nous parle des réformes à faire dans notre système d'éducation, réformes réclamées à grands cris dans certains quartiers. " Y a-t-il des réformes à faire ? " s'est demandé le conférencier. " Peut-être quelques-unes," fut la réponse. Mais s'est-il hâté d'ajouter : " Réforme n'est pas détruire et sous prétexte d'améliorer notre système d'éducation, il ne faut pas en changer ce qu'il contient de bon, ce qui lui donne son incontestable supériorité sur ceux des autres provinces et de beaucoup d'autres pays.

Vers la fin d'octobre commencèrent les conférences sur l'alcoolisme. Le camarade Hébert nous définit l'alcoolisme et nous montra en quoi il diffère de l'ivrognerie qui est un vice. Il établit chiffres en main combien cette maladie, cette plaie est répandue dans tous les pays sans excepter le Canada. Puis il dit un mot de la composition des différents alcools : il termina en engageant les camarades à ne pas faire usage de liqueurs. Cette conclusion fut celle de toutes nos conférences au cercle. Une motion fut même présentée et adoptée demandant d'ajouter à notre coustitution cette

clause-ci : " Tout membre du Cercle St. Louis s'engage à réagir contre la funeste habitude qu'ont les jeunes gens d'entrer à tout propos dans les buvettes pour *traiter* ou y être *traités*."

La seconde conférence fut donnée par le camarade Baril. Le sujet était : " L'alcoolisme et ses effets sur l'individu." Ruine du corps et de la fortune, perte de l'honneur." Il s'appliqua d'abord à démontrer par le récit des expériences nombreuses qui furent faites que l'alcool n'est pas un aliment et que d'ordinaire il passe dans l'organisme sans que celui-ci puisse en bénéficier, excepté peut-être certains cas où l'ingestion d'une faible dose d'alcool très dilué concourt à la réparation des forces. Puis ayant défini l'alcoolisme une maladie, il montra ses ravages sur le corps, le dégénérescence des organes, l'affaiblissement des facultés mentales conduisant souvent l'homme à la folie incurable. Il parle ensuite de la ruine de la fortune et de la perte de l'honneur, apportant plusieurs faits à l'appui de sa thèse.

Le camarade Guimond suivit traitant de l'alcoolisme et de ses effets sur les facultés intellectuelles. Vous avez lu ce travail dans le *Semeur* de mars 1906. Je crois inutile de vous le résumer. Pour varier nos occupations nous eûmes le plaisir d'entendre un superbe travail du camarade Cousineau sur la question de " l'établissement d'un ministère de l'Instructiou publique " étudiée au point de vue de l'histoire et de la doctrine." " Il parle de l'abolition du ministère de l'Instruction publique en 1875 parce qu'il ne donnait pas satisfaction et de la tentative faite en 1898 pour le rétablir et qui a heureusement échoué. Dans une seconde partie il démontre 1° que pareil système est opposé à toute bonne éducation qui doit être fixe, stable et en dehors de la politique ; 2° qu'il sera moins efficace que le système actuel ; 3° qu'il conduit à la centralisation de toutes les écoles dans les mains de l'état, idée socialiste, tactique que les ennemis de la religion ont suivie en Belgique et en France, avant d'en arriver à rendre les écoles gratuites, obligatoires et neutres. Nous prîmes nos vacances du jour de l'an ayant eu régulièrement nos deux séances par mois.

Au retour des vacances, le 16 janvier, le camarade Desrochers traite de " l'alcoolisme et la famille." Il prouve que l'alcool ruine la famille matériellement et moralement, *matériellement*, c'est la ruine de la fortune et les misères

que cette ruine amène avec elle—*moralement*, c'est la perte de l'affection de la femme pour son mari, du respect des enfants pour leurs parents. C'est la séparation des époux. Cette conférence se termine par une étude de l'hérédité.

La séance suivante fut consacrée aux élections, les camarades Baril, Barette, Da Sylva et Turcot furent élus officiers du Cercle.

Le 13 février, le camarade A. Dufresne lut un travail sur l'instruction gratuite. La seule école gratuite est celle qui est due à l'initiative privée l'Eglise a toujours favorisé l'œuvre de ces écoles gratuites pour le peuple. Les écoles gratuites ouvertes par l'Etat ne le sont que de nom, coûtent plus cher, sont inutiles et offrent à l'Etat l'occasion de mettre la main sur l'enseignement.

A la séance suivante, le Rév. Père Chaput nous parle de l'immunité des biens ecclésiastiques. Un projet de loi présenté à la dernière session de la Législature provinciale, rendait le sujet d'une grande actualité. Il nous expliqua ce qu'il faut entendre par biens ecclésiastiques et nous indiqua l'origine de ces biens. Puis il nous montra que ces biens ne devaient pas être taxés par l'autorité civile.

Le 3 avril, le camarade Roby continue la série des sujets sur l'alcoolisme et traite des remèdes apportés à ce mal du siècle.

Les efforts tentés ont été insuffisants. Il étudie les systèmes employés dans certains pays, les lois règlementant la vente des boissons et statistiques en main nous montre que seul le système Gottenberg a produit quelques bons résultats. C'est le système employé en Suède et Norvège. L'Etat maître de la production de l'alcool, en fait faire la distillation au moyen d'ouvriers qui ont subi un examen préalable, l'amende et l'incarcération sont imposées aux distillateurs clandestins. La vente elle-même est faite au moyen d'une compagnie de marchands qui retirent 5 °/₀ sur les profits : la balance est partagée entre l'Etat et les corporations municipales et les institutions philanthropiques. La vente au verre est interdite. Le conférencier suggère l'application de ce système au Canada.

Avant de continuer, permettez-moi de vous indiquer les ouvrages que nous avons consultés. " L'ami du clergé, " " Le Roi du jour " par le Rév. Père Hamon, S. J., L'alcoolisme par le docteur Bertillon, etc.

Le 27 avril, on traita de la question sociale. Le camarade Da Sylva nous entretint des associations ouvrières et fit voir que le remède au conflit inquiétant qui existe entre le Capital et le Travail, se trouvait dans l'union corporative du patron et de l'ouvrier. Il nous parle surtout des associations de production et de consommation. Dans la première les ouvriers s'associent pour produire et se substituant aux patrons s'assurent une part des bénéfices. Avec la seconde, le coût de la vie revient deux ou trois fois moins cher, les salaires pourront rester les mêmes, mais en réalité ils seront triplés. Ces sociétés fonctionnant en Angleterre et en France ont produit d'excellents résultats. Mais pour qu'elle vive, l'association qu'elle doit être animée de l'esprit religieux.

Ce fut la dernière réunion de travail. Les examens étaient commencés dans toutes les facultés de l'Université. Les réunions n'étaient plus possibles mais nous donnâmes quelques conférences publiques.

On a pu lire dans le *Semeur* le rapport de la 1ère des conférence. La seconde fut aussi un grand succès, les ouvriers venus en grand nombre interrompirent maintes et maintes fois le camarade Desrochers par leurs applaudissements. Inutile d'ajouter, camarades, que l'Association se gagna par cette action l'estime de la population ouvrière d'Hochelaga. Nous nous proposons d'aller de temps en temps donner des conférences aux ouvriers, c'est ainsi que nous ferons connaître l'A. C. J , et que nous parviendrons à grouper les jeunes ouvriers sous son drapeau.

Nous avons aussi cette année formé au cercle une nouvelle classe de membres appelés membres adjoints. Ces membres sont tenus de payer la cotisation et l'abonnement au *Semeur*. Ils donnent leur adhésion aux statuts de l'A. C. J.

L'an prochain, nous étudierons la question sociale. Nous voulons avancer dans la voie du progrès et, Dieu aidant, nous réussirons.

G.-H. Baril, E. E. M.,
Président, Délégué.

Rapport du cercle de St.-Hyacinthe

Ce n'est pas un rapport de cercle fort et vigoureux comme le cercle Duhamel d'Ottawa ou le cercle Loyola de Québec que j'ai à vous présenter aujourd'hui, non, c'est plutôt celui d'un petit groupe, bien modeste encore, pour qui les débuts ont été particulièrement difficiles, mais qui cependant s'est accroché désespérément à la vie et a maintenant bonne espérance de voir des jours meilleurs.

Pour me conformer à nos constitutions et à ce que le Conseil fédéral attend de moi, ce que j'ai de mieux à faire est, il me semble, de vous donner une espèce d'état de comptes du cercle.

Notre cercle, fondé au mois de mai 1904, ne reçut sa confirmation qu'au mois de décembre de la même année, alors que M. Balthazar fut nommé notre aumônier par Mgr Decelles.

Jusqu'au mois de mai 1905, les séances se suivirent assez régulièrement et l'on fit de la bonne besogne, mais l'organisation était défectueuse et ce fut là la cause d'une longue interruption, qui, durant jusqu'au mois de mars de cette année 1906, fit croire à plusieurs que le cercle était mort.

Pourtant ses membres avaient si bonne envie de ressusciter l'Association que le 16 mars, le cercle se réveillait de son long sommeil, plein d'une vigueur toute nouvelle.

La formation du bureau qui eut lieu dès la seconde séance, donna le résultat suivant :

Directeur : Monsieur l'abbé J. B. Balthazar ; Président, le camarade J. B. Bousquet ; Vice-Président, le camarade Albert Jodoin ; Trésorier, le camarade Benoit L'homme ; Secrétaires, Laurent Beaudry et Lorenzo Richer. Ordonnateur : Arthur Champagne.

Depuis la séance d'ouverture, cinq autres ont suivi.

Trois travaux très intéressants nous ont été communiqués par des camarades.

Le premier du camarade Beaudry traitait des circonstances qui ont

précédé le soulevement des métis de la Rivière Rouge et nous montrait où étaient véritablement les torts et les responsabilités ; le second du camarade Bousquet nous entretenait de la littérature canadienne-française, ou plutôt des moyens à prendre pour favoriser son développement, surtout en distribuant comme prix dans les établissement d'instruction des œuvres d'auteurs canadiens ; le troisième enfin de M. Rinquet nous fit connaître les origines de la musique, ses rapports avec la Religion et l'influence mutuelle qu'elles ont exercée l'une sur l'autre.

Mais le clou de l'année fut sans contredit, la conférence sur l'hypnotisme et ce que nous devions en penser, que nous fit notre directeur dans le cours du mois d'avril.

Ce travail est le dernier que nous ayons entendu, depuis ce temps, à cause du surcroît de besogne dont se sont trouvé accablés, ceux de nos membres qui peuvent facilement se livrer à l'étude au profit des camarades, nos séances ont été moins nombreuses et ne furent guère remplies que par des questions que je pourrais appeler d'économie domestique.

A l'heure présente 21 membres ont payé la cotisation à l'Association, outre ceux-là nous comptons cinq ou six membres adhérents qui assistent à nos séances et seront sous peu membres actifs.

Nos séances ordinaires sont ouvertes à toutes les bonnes volontés et nous avons eu le plaisir d'avoir quelquefois au milieu de nous des chefs ouvriers de St-Hyacinthe.

Pour nous la période difficile de l'existence n'est pas encore tout à fait terminée, c'est ce qui vous explique pourquoi notre bilan n'est pas plus considérable, mais nous espérons maintenant que le chemin est ouvert, qu'avant peu notre groupe fera honneur à l'Association à laquelle il est tout dévoué.

Lorenzo Richer,
Secrétaire et Délégué.

24 juin 1906.

——:o:——

Rapport du Cercle LaRocque de Sherbrooke

Monsieur le Président,

Camarades,

Le Cercle Larocque de Sherbrooke fut fondé au mois de mai dernier. Depuis longtemps déjà les jeunes de là-bas sentaient le besoin de se former en groupe. Mais le manque de local nécessaire où ils auraient pu facilement se réunir mit d'abord obstacle au projet.

Depuis lors, notre ville de Sherbrooke, à l'exemple de Montréal et d'Ottawa, futdoté d'un superbe Monument National. Grâce à la bienveillance du Syndicat de ce monument, une salle fut gracieusement mise à notre disposition pour nos réunions régulières, et la grande salle des conférences, pouvant contenir 800 personnes, sera nôtre pour nos séances publiques.

C'est avec de si précieux encouragements que nous nous réunissions pour la première fois le 7 mai dernier, sous la présidence de M. l'abbé J. H. Roy, curé de la Cathédrale, ancien supérieur du Séminaire. Le résultat des élections fut le suivant : V. Richard, Président ; L. Forest, Vice-prés. ; G.-H. Denault, Secrétaire-Cor. ; H. Lemay, Sec.-Arch. ; Geo. Boisvert, Trés. Comme cette première assemblée avait lieu le jour même de la fête du patronage de St-Joseph, ce grand saint fut choisi comme notre patron.

Je dois souligner ici la grande part qu'a prise notre Aumônier-Directeur dans la formation de notre groupe. Bien avant notre première réunion, il était allé lui-même à Montréal assister à l'une des séances du Cercle St-Louis pour en voir de plus près le fonctionnement. Nous étions alors en état de nous mettre à l'œuvre dès le commencement.

Notre mode de procéder est celui employé déjà par plusieurs cercles. Nos séances ont lieu le lundi soir, toutes les deux semaines. Un camarade est chargé de faire un travail sur un sujet connu d'avance des autres confrères. Après la lecture de ce travail il y a discussion : chaque membre expose son opinion sur le sujet traité ; le conférencier répond aux objections. Alors des idées nouvelles surgissent. Le travail est revu et transcrit par l'auteur dans un cahier spécial.

A la séance du 21 mai, le Président traita : " De la nécessité du rester fidèles à notre tradition et de garder notre entité distincte." Le conférencier montra d'abord l'évidence immédiate de cette nécessité : Chaque peuple comme chaque individu a une vocation spéciale à remplir ; l'un et l'autre sont tenues d'y correspondre, sans quoi ils demeurent des inutiles, des " déclassés " toute leur existence. Nous garderons surtout notre tradition en restant fidèles à notre foi, en conservant notre langue, et en produisant des œuvres comme peuple. Montrons autant d'ardeur que nos pères dans le culte de notre langue et de notre foi, dans la défense de nos droits et nous vivrons comme peuple. De ce travail et de la discussion qui s'en suivit, les membres conclurent surtout de l'importance qu'il y a actuellement pour nous, Canadiens-Français, de nous affirmer en tout et partout.

De ce fait de nous affirmer comme peuple découlait naturellement la question du drapeau national Carillon-Sacré-Cœur. Ce fut le sujet traité par le camarade P. A. Turcot à la séance du 4 juin. Il nous faut un drapeau national nous dit le conférencier en somme. Nous hissons tous les jours le tricolore qui n'est aucunement notre drapeau. Pourquoi le Carillon, pourquoi le Sacré-Cœur, tels furent les points développés dans la suite du travail. Je dois dire que quelques confrères n'étaient pas enthousiastes pour cette idée du drapeau. Ils étaient plutôt contre l'apposition du Sacré-Cœur. Ils posèrent leurs objections qui furent résolues par le conférencier. Mais la plupart des camarades étaient d'opinion qu'au but qu'ils s'étaient proposé en entrant dans l'Association, de s'affirmer comme Canadiens-Français et catholiques, était intimement liée l'idée d'approuver un drapeau national sur lequel il y aurait un emblème religieux. Aussi, après qu'il eût été nettement défini ce que c'était que ce drapeau national, il fut résolu à l'unanimité : "Les membres du Cercle LaRocque ne reconnaissent d'autre drapeau politique que le drapeau de la Puissance. Comme drapeau national des Canadiens-Français, ils adhèrent au Carillon-Sacré-Cœur et s'engagent à le répandre parmi la population.

La question du drapeau national amenait naturellement : " notre position à l'égard des autres races. " Ce fut le sujet traité par le camarade

C.-E. Bachand à la séance du 18 juin. Après la discussion qui suivit le travail, la conclusion à déduire de tout ce qui avait été dit semblait la suivante : Par notre contact avec les autres races, nous acquérons leurs qualités. Mais nous devons nous garder de prendre leurs défauts. Ce qui fait la force du peuple anglais partout où il s'est implanté, c'est qu'il est essentiellement conservateur de ses traditions et de sa langue. En gardant précieusement les qualités propres à notre race, en conservant notre langue, nous pouvons espérer de vivre.

Le travail du Cercle LaRocque ne se borna pas seulement à l'étude. Pour entrer dans l'esprit de l'Association. il a cherché à y joindre l'action. Grâce à une résolution passée à l'une des séances et transmise aux Directeurs du Monument National on a vu et l'on verrra le drapeau national flotter sur le Monument. Chaque membre fit en outre une propagande. individuelle. Le camarade P.-A. Turcot, à lui seul, a répandu pas moins de 40 douzaines de drapeaux. Aussi, je suis heureux de dire que dimanche dernier à la procession de la Fête-Dieu à Sherbrooke, le Carillon-Sacré-Cœur était le plus répandu. Aujourd'hui même à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, les membres du Cercle figureront en corps. Mais ils se refusent de marcher derrière le tricolore qu'ils ne reconnaissent pas comme leur drapeau. Aussi, grâce à leurs démarches, le drapeau national figurera-t-il en tête de la procession.

Tel est l'œuvre accompli par le Cercle LaRocque à Sherbrooke depuis le 9 de mai, date de sa fondation. Il ne croit pas s'arrêter en si bonne voie. Il s'est déjà taillé de l'ouvrage à l'avance. Dès le 23 septembre, le Rév. P Louis Lalande viendra donner une conférence au Monument National sous les auspices du Cercle. D'autres séances suivront.

Nous comptions au début 9 membres ; nous sommes actuellement 14. Suivant l'esprit de l'Association, nous visons moins à la quantité qu'à la qualité.

Dans nos cantons de l'Est, nous entendons étudier les intérêts de notre nationaité à la lueur des enseignements de notre religion. Tout en remplissant nos devoirs de Canadiens-Français, nous voulons faire valoir nos droits

quand il le faudra. En un mot nous entendons nous affirmer.

" Va droit " telle est la devise que notre Cercle s'est choisie. Dieu fasse que nous y soyons toujours fidèles.

VALMORE RICHARD,
Président et Délégué.

LES CERCLES DE l'A. C. J. DANS LES COLLÈGES

Nous l'avons déjà relaté dans ces pages : la réunion du Conseil Fédéral de l'an dernier révéla l'expansion rapide de l'A. C. J. dans nos collèges.

Le coup de clairon de 1904 avait dépassé, en portée, les plus optimistes prévisions.

L'enthousiasme de la première heure s'est-il alangui ? Nous avons été tentés de le croire, quand, à l'apel de cette année, trois nouvelles recrues seulement sont venues s'aligner, et encore balançaient-elles l'absence de trois vétérans, infidèles au rendez-vous.

De ce ralentissement dans les conquêtes, nous n'avons pas l'intention de nous plaindre. L'Association ne recherche pas tant les foules que les unités sur lesquelles elle peut apposer, plus saillant, son idéal. Frapper, un à un, les jeunes gens à l'effigie des vaillants et des forts, tel est son but et elle l'a certainement atteint durant les derniers douze mois. Des observateurs perspicaces et sérieux ont constaté chez les jeunes un manque déplorable d'énergie. " Les enfants prodiges, disait récemment monsieur l'abbé Groulx, ne sont pas rares parmi notre jeunesse, parce que la Providence ne nous a pas ménagé les talents, mais quand on cherche en derrière ces petits météores intellectuels, dans ces esprits brillants, dans ces

forts en thèmes, en version, en mathématiques, voire même en musique (!) la force de vouloir et de résister, l'énergie morale, la tige d'acier, on ne trouve que le roseau flexible et mou."(1)

Est-ce la faute des temps ? nous sommes dans un siècle de luxe et de plaisirs, siècle d'arrivistes et de jouisseurs où la force de caractère est un obstacle plutôt qu'une aide à l'avancement. Est-ce la faute de l'éducation molle et sans nerf, fruit d'une tendresse irraisonnée et d'un amour quasi païen, que reçoivent au foyer la plupart des enfants ? Ne serait-ce pas aussi que nos maîtres ont quelque peu négligé ce point ?

Ce n'est pas à moi de trancher la question, du moins me sera-t-il permis de constater qu'à cette anémie des caractères existe un remède.

Plus se dessine dans nos collèges le rôle de l'Association, plus elle me semble le ressort vibrant capable de faire mouvoir la volonté, de lui imprimer le mouvement d'où elle tirera vie et puissance.

Son but élevé, ses moyens pratiques, ses œuvres vivantes arrachent le jeune homme, en qui la flamme des nobles aspirations n'est pas éteinte, à la torpeur d'une vie sans horizons, pour le jeter au cœur d'études qui trempent son caractère, devant des perspectives de devoirs qui élèvent son âme.

C'est bien là l'œuvre qui s'est détachée en relief au dernier congrès, la vision qui nous est restée comme impression finale de tout ce que nous y avons vu et entendu.

Le congrès de 1905 avait affirmé surtout notre expansion numérique, celui-ci proclame bien haut notre expansion morale.

---

(1) L'éducation de la volonté. p. 11

Chaque cercle d'étude a prié, agi, travaillé, sur la trame présentée par l'Association. (1)

À *Nicolet*, ce sont les figures si canadiennes de Gérin-Lajoie et de l'abbé Ferland, de Lafontaine et de Cartier dont on analyse les traits, puis on discute l'Inquisition, la question ouvrière, le rôle social du journal catholique.

A *Terrebonne*, ceux qui veulent lutter demain cherchent leurs armes dans l'étude des luttes qu'ont livrées nos pères pour la conquête de nos libertés.

Lévis glane dans le champ de notre histoire parallèles sur parallèles : Lafontaine et Papineau, Beauharnois et Vaudreuil, Prévost et Carleton, la domination française et la domination anglaise.

Rigaud aborde bravement les questions sociales : le socialisme, la question ouvrière, la presse, puis l'Étude sur l'acte de Québec, Progrès sous l'Union.

A *L'Assomption*, le cercle s'attache de préférence aux sujets nationaux. Il étudie la langue française au Canada, l'opportunité d'un drapeau canadien-français, la dispersion acadienne, l'assaut de Québec par Montgomery.

Le Séminaire de Québec n'est affilié que d'hier ; déjà il renferme deux cercles qui luttent d'enthousiasme et de vie, internes contre externes. La vieille cité de Champlain a le culte des grandes figures : Montcalm, Lévis, Mgr de St Valier, Mgr Plessis, le cardinal Tasche-

---

(1) Nous ne prétendons pas offrir indistinctement comme modèles les divers choix de travaux énumérés dans ce rapport ; d'autre part nous savons pertinemment que certaines études plus directement—ou mieux, plus *immédiatement*—en rapport avec la fin de l'A. C. J. et plus à la portée d'étudiants universitaires, dépassent les forces de jeunes collégiens.—NOTE DE LA RÉDACTION.

rau ; et pour faire diversion, après les anciennes dont a rappelé les traits caractéristiques, on fait causer . . . les actuelles : Mgr. Laflamme, monsieur l'abbé C. Roy, monsieur l'abbé Gosselin. Procédé ingénieux dont plus d'un cercle voudra profiter.

Au cercle *Crémazie* du collège commercial, toujours à Québec, l'agriculture, la colonisation, l'instruction publique, la littérature canadienne inspirent de remarquables études.

Enfin, pour clore la liste, le cercle *Lemieux de Ste Marie de Monnoir.* Un brave, né d'hier à l'Association, et qui déjà a pris place parmi les plus vaillants. D'estoc et de taille, il combat la franc-maçonnerie au Canada, l'anglomanie, le socialisme, les fausses théories en matière d'éducation, et quand sa brave épée a démoli plus d'un bastion ennemi, il se repose et se fortifie au contact des grands hommes du pays : Plessis, de Salaberry, Lafontaine, Duvernay, Moreau.

N'avons nous pas là vraiment dans ces neuf cercles une force nationale ? Minorité dans l'ensemble numérique de nos collèges classiques, mais minorité qui conquerra la majorité et la gouvernera parce qu'elle se compose d'unités fortes, vaillantes, disciplinées, maîtresses d'elles-mêmes.

Le germe de l'Association a trouvé un terrain propice dans nos maisons d'enseignement secondaire, déjà il commence à épier.

Oh! qu'elle sera belle et forte la moisson dans dix ans. Elle montera si haut et et s'étendra si loin que les cyclones révolutionnaires auront beau s'abattre sur notre sol, les beaux et grands épis resteront debout, serrés les uns contre les autres, jetant à tous les vents des semences de patriotisme et de foi qui feront de la terre canadienne, la grande plaine du bon Dieu, où s'épanouira, fière, vivace et forte, une race au verbe français et à l'âme catholique !

J-.P. A., congressiste.

BROCHURE A LIRE

M. l'Abbé L. A. Groulx, professeur de rhétorique du collège de Valleyfield, vient de publier en brochure la conférence qu'il a donnée, l'hiver dernier, sur " L'éducation de la volonté en vue du devoir social ".

Ces pages sont à lire et à relire.

Tous nos jeunes amis des établissements d'enseignement secondaire, devraient se procurer cette petite brochure, au début de la nouvelle année scolaire.

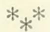
En vente chez Cadieux & Dérome.

NOTES

La date placée à la suite du nom de l'abonné indique la fin de l'abonnement et sert en même temps de reçu.



Les abonnés sont priés de noter que la nouvelle adresse du bureau d'administration du " Semeur " est : 1654, rue Ste. Catherine Est, Montréal.



Nous prions ceux qui nous envoient des mandats en paiement de leur abonnement, de vouloir bien spécifier que ces mandats soient payables au **Bureau de Poste d'Hochelaga.**